

DÉFINIR ET MESURER LA SÉCURITÉ CHEZ LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE DES PREMIÈRES NATIONS

RAPPORT CE QUE NOUS AVONS ENTENDU



Ce rapport du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations est protégé par les droits d'auteur © 2025.

Ces matériaux peuvent être utilisés uniquement à des fins non commerciales. Cette publication peut être reproduite (en tout ou en partie) avec la permission écrite du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Veuillez envoyer une demande d'autorisation à info@fnigc.ca.

ISBN : 978-1-988433-42-4

Information générale : info@fnigc.ca

www.FNIGC.ca

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
À propos du CGIPN	9
À PROPOS DE LA DRE MANDI GRAY	10
INTRODUCTION	13
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	15
MÉTHODOLOGIE	16
ANALYSE DOCUMENTAIRE	16
RÉUNION TECHNIQUE.....	17
ENTRETIENS QUALITATIFS.....	19
LES DÉFINITIONS DE LA SÉCURITÉ : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE EXISTANTE	19
DÉFINIR LA SÉCURITÉ	20
CONSTATATIONS	24
DÉFINIR ET MESURER LA SÉCURITÉ CHEZ LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES 2ELGBTQQA+ DES PREMIÈRES NATIONS	24
CULTURE.....	29
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	32
SÉCURITÉ HUMAINE	36
JUSTICE	42
RELATIONS, PARENTÉ ET IDENTITÉ DES PREMIÈRES NATIONS	46
RÉSUMÉ : DÉFINIR LA SÉCURITÉ	51
MÉTHODES ET MÉTHODOLOGIES DE RECHERCHE	52
CONCLUSION	58
RÉFLEXIONS SUR LE PROJET	60
RÉFÉRENCES	63
ANNEXES	67
ANNEXE A : INDICATEURS QUANTITATIFS SUGGÉRÉS PAR LE SGTD.....	67
ANNEXE B : GUIDE D'ENTRETIEN.....	68
ANNEXE C : PARTICIPANTS AUX ENTRETIENS QUALITATIFS	69

REMERCIEMENTS

Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) reconnaît les contributions et le temps des partenaires régionaux qui ont participé à ce travail exploratoire :

- Régie de la santé des Premières Nations
- Alberta First Nations Information Governance Centre
- Federation of Sovereign Indigenous Nations
- First Nations Health and Social Secretariat of Manitoba (Nanaandawewigamig)
- Chefs de l'Ontario
- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
- First Nations Education Initiative Incorporated
- Union of Nova Scotia Mi'kmaq
- Nation dénée
- Council of Yukon First Nations

Le CGIPN tient à remercier les 80 délégués de tout le Canada qui ont participé à la réunion technique à Ottawa les 18 et 19 novembre 2023. Ce groupe comprenait des détenteurs de connaissances traditionnelles, des aînés, des jeunes, des membres de la communauté, des chefs, des chercheurs et des analystes, des travailleurs de première ligne (p. ex, travailleurs de la santé, travailleurs en toxicomanie et mieux-être, travailleurs dans les refuges et agents d'application de la loi) et des représentants de plusieurs organisations des Premières Nations. Le CGIPN tient également à remercier l'aînée Claudette Commanda d'avoir dirigé la prière et fourni des conseils spirituels.

Le CGIPN tient à remercier sincèrement tous les participants aux entretiens qualitatifs qui ont généreusement partagé leur temps, leurs connaissances et leurs expériences. Vos idées et vos points de vue ont été d'une valeur inestimable pour mieux comprendre la sécurité chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations.

SOMMAIRE

Ce rapport répond directement au rapport de stratégie de données 2021 du sous-groupe de travail sur les données (SGTD) de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, intitulé *Créer de nouvelles voies pour les données* (« La stratégie des données du plan d'action national ») (2021). Ce travail exploratoire de deux ans visait à donner un aperçu de l'élaboration possible d'une définition de la sécurité pour les femmes, les filles et la communauté de personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuées (2ELGBTQQIA+) des Premières Nations, ainsi qu'à identifier les méthodes de recherche, la méthodologie et les indicateurs permettant de mesurer la sécurité. Mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations dans une perspective axée sur les forces peut constituer une ressource puissante pour les Premières Nations. L'amélioration des données sur la sécurité peut constituer un outil important pour influencer les politiques publiques, soutenir la prise de décision à tous les niveaux du gouvernement et, en fin de compte, contribuer à faire progresser la souveraineté des Premières Nations.

Deux questions interdépendantes ont guidé ce projet :

- Comment les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations définissent-elles la sécurité?
- Comment mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations?

Le projet s'est déroulé de mars 2023 à mars 2025 et comprenait quatre phases :

Phase I : *Analyse documentaire*

Une analyse documentaire complète a permis d'examiner la littérature mondiale sur la sécurité d'un point de vue autochtone international. L'analyse documentaire a porté sur la littérature universitaire et la littérature grise. La littérature a été incluse si la source fournissait des discussions solides sur les conceptions autochtones de la sécurité, de la sécurité humaine, de la sécurité culturelle ou de la sécurité communautaire. Les sources qui traitent de la manière de mesurer la sécurité, la sécurité humaine et la sécurité communautaire ont également été incluses s'il y a eu un engagement significatif avec les participants autochtones. L'analyse de la littérature s'est concentrée sur les définitions de la sécurité dans une perspective fondée sur les forces.

Phase II : *Réunion technique*

La réunion technique s'est déroulée sur deux jours et a rassemblé environ 80 délégués invités en collaboration avec les partenaires régionaux du CGIPN. La première journée a été consacrée à la définition de la sécurité, et la seconde, à la mesure de la sécurité. Ces discussions ont été consignées par des preneurs de notes, ce qui a donné lieu à un « rapport Ce que nous avons entendu », intégré au présent rapport.

Phase III : *Entretiens qualitatifs*

Vingt entretiens semi-structurés ont été menés avec des experts de différents secteurs, notamment le système judiciaire, les soins de santé, la toxicomanie et la santé mentale, la protection de l'enfance, les services 2ELGBTQQIA+ et la défense de la jeunesse. Les entretiens ont été enregistrés, transcrits et codés de manière thématique. Les conclusions thématiques des entretiens et les citations sélectionnées sont incluses dans ce rapport.

Phase IV : *Analyse*

L'analyse documentaire, le rapport « Ce que nous avons entendu » de la réunion technique et les entretiens qualitatifs semi-structurés ont été combinés pour analyser l'applicabilité des domaines thématiques et des indicateurs quantitatifs identifiés par le SGTD dans la stratégie des données. Nous étions également ouverts à la possibilité d'ajouter des domaines thématiques et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs supplémentaires qui n'étaient pas pris en compte dans le rapport de données du SGTD. Enfin, l'analyse a cherché à identifier les meilleures pratiques en matière de méthodes de recherche et d'approches méthodologiques, et à articuler une perspective fondée sur les forces concernant la façon dont les Premières Nations travaillent à promouvoir la sécurité dans leurs communautés respectives. Les constats de l'analyse sont décrits ci-dessous.

PRINCIPAUX CONSTATS

La sécurité est une expérience profondément personnelle qui peut varier en fonction de l'identité, de la situation géographique et des contextes sociaux et politiques. Les participants nous ont dit que la sécurité est complexe. La sécurité peut se référer à un environnement physique, et l'expérience de la sécurité peut varier en fonction d'un large éventail de facteurs non statiques. La sécurité est également un sentiment qu'il est souvent difficile de décrire en une seule phrase.

Ce travail s'appuie sur les quatre domaines thématiques identifiés par le rapport final sur les FFADA et la stratégie des données du SGTD afin d'évaluer leur pertinence pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Les quatre domaines thématiques sont : la culture, la sécurité humaine, la santé et le bien-être, et la justice. Les entretiens qualitatifs et la réunion technique ont validé la pertinence de ces domaines. Au cours de la phase d'analyse, nous avons également identifié un autre domaine thématique qui est revenu tout au long du projet : la parenté, les relations et l'identité des Premières Nations, que les participants ont fréquemment mentionnées comme étant essentielles à la définition de la sécurité par les Premières Nations. Les indicateurs quantitatifs du rapport de données du SGTD ont été validés comme étant pertinents pour mesurer la sécurité des Premières Nations. Étant donné que la stratégie des données ne comprenait pas d'indicateurs qualitatifs, nous avons inclus des indicateurs qualitatifs à prendre en considération et d'autres indicateurs quantitatifs qui pourraient être utiles pour mesurer la sécurité chez les Premières Nations.

Les participants nous ont dit qu'il était nécessaire de disposer de données sur la sécurité fondées sur les forces afin de documenter les points forts et la résilience des communautés et des peuples des Premières Nations. Les participants ont manifesté un vif intérêt pour l'amélioration des données qui combinent les connaissances traditionnelles des Premières Nations et les connaissances occidentales. La combinaison des forces des différentes formes de création de connaissances peut être bénéfique pour une compréhension globale de la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Les participants veulent des données exploitables et accessibles aux Premières Nations. Les données relatives à la sécurité peuvent contribuer à la planification et à l'élaboration de programmes et de politiques et peuvent être utilisées comme un puissant outil de sensibilisation.

LIMITES

Ce travail présente plusieurs limites. Il s'agit avant tout d'un projet exploratoire. Au total, 100 personnes ont participé à cette recherche exploratoire. Il est donc important de reconnaître que ce rapport ne représente pas entièrement les points de vue des Premières Nations et qu'un engagement plus poussé est nécessaire. Compte tenu de la nature qualitative du travail et des contraintes de temps, nous n'avons fait participer qu'un nombre relativement restreint de membres des Premières Nations à cette itération du projet. Le CGIPN encourage les projets futurs à faire participer une plus grande diversité de membres des Premières Nations à ces conversations critiques sur la sécurité, en particulier les membres des Premières Nations qui font face à des formes

croisées de marginalisation structurelle, comme les sans-abri, les toxicomanes, les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ et les jeunes. Comme l'a indiqué le SGTD, il n'existe pas actuellement de données de référence suffisantes sur les 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations pour commencer à évaluer de manière significative les problèmes de sécurité au sein de cette population. Bien que nous ayons interrogé des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ et des prestataires de services travaillant avec cette communauté, il s'agit d'un domaine auquel il faudra accorder une attention urgente dans les futurs projets d'évaluation de la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, cette recherche exploratoire a démontré l'intérêt de définir et de mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations dans une optique fondée sur les forces. Nous avons trouvé un soutien pour les quatre domaines thématiques identifiés par l'enquête nationale et les indicateurs quantitatifs suggérés pour mesurer la sécurité des Premières Nations. Nous avons inclus un domaine thématique supplémentaire : les relations, la parenté et l'identité des Premières Nations. La recherche a permis d'identifier de nombreux indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui pourraient être utilisés pour commencer à mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. En raison de la nature exploratoire du travail, les indicateurs fournis ici sont des suggestions. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux dans ce domaine, les priorités des Premières Nations concernant les indicateurs pourraient évoluer en fonction des priorités et de l'identification des tendances potentielles une fois que les données commenceront à être collectées.

L'amélioration des données propres aux Premières Nations, collectées par et pour les Premières Nations, peut contribuer à la défense des intérêts au niveau du système. Des données améliorées peuvent également démontrer les forces des peuples des Premières Nations en identifiant et en mesurant les facteurs de protection tels que le lien avec la culture, le maintien de la langue et les relations. Du point de vue de la souveraineté des Premières Nations en matière de données, il appartient à chaque Première Nation de définir et de mesurer la sécurité pour elle-même. En outre, toute donnée recueillie doit être exploitable, c'est-à-dire qu'elle doit profiter aux Premières Nations et à leurs membres. Nous espérons que d'autres Premières Nations et organisations au service des Premières Nations s'appuieront sur ce travail exploratoire.

À propos du CGIPN

Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) est une organisation indépendante, apolitique et technique à but non lucratif qui s'engage à produire des recherches et des informations de qualité qui contribueront à améliorer la santé et le bien-être des Premières Nations dans tout le pays. Le CGIPN prévoit que chaque Première Nation bénéficiera de la souveraineté des données conformément à sa vision du monde distincte. Établi par l'Assemblée des Chefs des Premières Nations (Résolution n° 48, décembre 2009), le CGIPN a pour mission d'affirmer, avec les Premières Nations, la souveraineté des données et de soutenir le développement de la gouvernance et de la gestion de l'information au niveau communautaire par le biais de partenariats régionaux et nationaux. Le CGIPN adhère au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, respecte les relations de nation à nation et reconnaît les coutumes distinctes des nations.

Toute personne qui détient ou interagit avec les données et les informations des Premières Nations doit comprendre ces piliers. Le CGIPN soutient les communautés des Premières Nations en contribuant directement au renforcement des capacités en matière de données et de statistiques aux niveaux national, régional et communautaire, y compris la fourniture d'informations crédibles et pertinentes sur les Premières Nations. Le CGIPN supervise la collecte de données dans les réserves des Premières Nations et dans les communautés nordiques, mène des recherches, s'engage dans des activités d'application et de diffusion des connaissances, offre de l'éducation et de la formation et promeut l'avancement des principes de PCAP® pour les Premières Nations.

Notre vision et notre mission sont guidées par nos principaux objectifs stratégiques

1. Notre approche est axée sur la communauté et sur la nation
2. Nos données sont inclusives, significatives et pertinentes pour les Premières Nations
3. Nos outils sont efficaces, adaptables et accessibles
4. Nos partenariats relient les régions pour renforcer la souveraineté en matière de données

CONTEXTE

En 2019, le CGIPN a mené l'Étude de faisabilité pour la recherche sur la violence fondée

sur le sexe (VFS) chez les Premières Nations, qui a évalué les questions clés, la pertinence et l'intérêt des Premières Nations à mener ou à participer à la recherche sur la VFS. L'étude de faisabilité sur la violence liée au sexe a jeté les bases d'une exploration plus poussée de la sécurité des Premières Nations au Canada. S'appuyant sur ces recherches, le ministère Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a lancé un appel à propositions pour soutenir des projets de recherche de données menés par des Autochtones, visant à développer des indicateurs et des méthodologies fondés sur des distinctions ou des identités spécifiques afin d'accroître les connaissances sur la sécurité des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que des personnes 2ELGBTQQIA+. En réponse, le CGIPN a soumis une proposition de projet pluriannuel visant à faire progresser les connaissances et à explorer la manière dont la sécurité est définie et mesurée parmi les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations.

Ce rapport Ce que nous avons entendu est ancré dans une optique axée sur les forces, mettant l'accent sur la résilience, la sagesse et l'action des communautés des Premières Nations en se concentrant sur leurs forces et leurs connaissances culturelles. Il contribue à une meilleure compréhension de la sûreté, de la sécurité et du bien-être des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, en soutenant l'objectif de veiller à ce que les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations soient respectées et à ce que leur sécurité soit assurée au Canada.

À PROPOS DE LA DRE MANDI GRAY

Mandi Gray (PhD) est professeure adjointe à l'université de Trent dans le département de sociologie, programme de criminologie. C'est une femme blanche qui a passé la plus grande partie de sa vie dans le territoire du Traité 1 (Winnipeg). Elle vit à Tkaronto depuis 2013. Mandi Gray travaille en solidarité avec les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations depuis 2008, dans diverses fonctions en Ontario, en Alberta et au Manitoba. Ses recherches se concentrent sur l'avancement de la souveraineté des données autochtones, la violence sexuelle et les réponses institutionnelles à la discrimination. Elle est l'auteur du livre *Suing for Silence: Sexual Violence and Defamation Law* (UBC Press, 2024) et a publié des recherches universitaires dans des revues internationales, notamment le *Journal of Health Services Research & Policy*, *International Journal for Equity in Health*, *Studies in Social Justice*, *BMC Health Services Research* et *International Journal of Indigenous Health*.

TERMES ET CONCEPTS

Données – Informations qui peuvent être utilisées pour accroître la connaissance ou la compréhension. Les données sont vastes et peuvent inclure des enquêtes, des observations, des œuvres d'art et de la littérature, des récits et des entretiens.

Recherche basée sur les déficits – Se concentre sur les faiblesses, les besoins et les problèmes d'un individu ou d'une communauté (See: First Nations Information Governance Centre, 2020)

Violence fondée sur le sexe (VFS) – Définie par les Nations Unies comme « l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence. Et même si ce sont elles qui souffrent de façon disproportionnée de la VBG, elles ne sont pas les seules et les hommes et les garçons peuvent aussi en être la cible. L'expression est également parfois utilisée pour décrire la violence à l'encontre des populations LGBTQI+, s'agissant de la discrimination dont elles font l'objet, liée en particulier aux normes de masculinité/féminité et/ou de genre. » (UN Women, s.d.)

Indicateurs – Mesure de la réalisation d'objectifs spécifiques au niveau communautaire. Les indicateurs peuvent être utilisés pour informer les politiques, surveiller les impacts des programmes et des politiques, suivre et cibler les investissements, révéler les problèmes qui ont été ignorés, engager la communauté et donner des signes précoces de problèmes potentiels pour une action préventive (Fox, 2018).

Recherche par méthodes mixtes – Combine des éléments de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives. Un exemple de méthode mixte est une étude qui s'appuie sur des entretiens avec des informateurs clés et sur une enquête.

Données qualitatives – S'appuie sur des données qui ne sont pas quantifiables et qui ne reposent pas sur des données numériques. Les exemples incluent des interviews, des œuvres d'art, des observations et des récits.

Données quantitatives – S'appuie sur la collecte et l'analyse de données numériques à des fins descriptives, pour trouver des corrélations ou pour tester des hypothèses. Les données administratives et les enquêtes en sont des exemples.

Recherche axée sur les forces – Met l’accent sur les forces d’une communauté ou d’un individu (voir : Centre de gouvernance de l’information des Premières Nations, 2020; Stratégie des données, 2021).

INTRODUCTION

Les récits traditionnels nous apprennent que les femmes des Premières Nations ont toujours joué un rôle de premier plan pour assurer la sécurité de la communauté grâce à la distribution des ressources, à la création de filets de sécurité sociale et à leur lien avec la terre et l'eau (FFADA, 2019, p. 158). Les femmes, les minorités sexuelles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations continuent d'assurer la sécurité communautaire, mais l'héritage du colonialisme a perturbé les rôles de leadership traditionnels qu'elles occupaient autrefois. Le colonialisme a également contribué à créer des environnements sociaux et politiques dangereux pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuées (2ELGBTQQIA+) des Premières Nations. Par exemple, la *Loi sur les Indiens* a été introduite pour contrôler les peuples des Premières Nations et a eu des effets néfastes spécifiques sur le bien-être et la sécurité des femmes des Premières Nations (AFAC, s.d.a)¹. Les lois et les politiques ont également eu pour effet de déposséder par la force les peuples des Premières Nations de leurs territoires traditionnels. Par exemple, l'éloignement forcé des peuples des Premières Nations de leur système de parenté par le biais des pensionnats, de la rafle des années 1960 et du système de protection de l'enfance (Blackstock, 2007; Bombay et coll., 2014; FFADA, 2019). La violence subie par les femmes et les filles autochtones et les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ sont des abus et des violations des droits de la personnes autochtones qui comprennent les droits inhérents, les droits issus des traités et les droits constitutionnels, et ont abouti à la négation de la sûreté, de la sécurité et de la dignité humaine (FFADA, 2019, p. 117).

Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), « Réclamer notre pouvoir et notre place », indique que pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, il est essentiel d'assurer leur sécurité dans tous les contextes et toutes les régions (FFADA, 2019, p. 503). La sûreté et la sécurité sont influencées par des facteurs sociaux tels que la pauvreté, l'éducation, la situation professionnelle, l'accès à un logement et à des moyens de transport sûrs. La géographie peut également avoir un impact sur la sécurité et la perception de la sécurité. Il est important d'explorer les perceptions de la sécurité pour les individus dans différents contextes géographiques, tels que les centres urbains, les communautés rurales et éloignées, dans les réserves et

¹ La *Loi sur les Indiens* excluait les femmes de l'inscription au statut d'une manière qui ne s'appliquait pas aux hommes des Premières Nations. Par exemple, une femme des Premières Nations mariée à un homme n'appartenant pas aux Premières Nations risquait d'être expulsée de son territoire traditionnel, d'être exclue de sa communauté, d'être privée de ses droits politiques et de connaître la pauvreté. Il y a eu plusieurs contestations juridiques pour remédier à l'inégalité des sexes dans la *Loi sur les Indiens*, mais cela reste un problème permanent (AFAC, s.d.).

dans l'Arctique, qui ont tous des préoccupations différentes en matière de sécurité (Grey et coll., 2016; Kuokkanen et Sweet, 2020; Vancouver Coastal Health, 2016). Les Premières Nations du Canada et les peuples autochtones du monde entier migrent souvent d'un endroit à l'autre, par exemple de leurs terres traditionnelles vers les villes ou les centres urbains environnants. Cette migration est à la fois volontaire et involontaire, et est liée à la dépossession des terres, au changement climatique et aux marchés mondiaux qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, l'emploi et les perspectives d'éducation, et parfois la recherche de la sécurité (Capobianco, 2009).

Ce rapport est guidé par le rapport « Réclamer notre pouvoir et notre place » et par la stratégie des données qui l'accompagne, rédigée par le groupe de travail sur la stratégie de données (SGTD) intitulé *Créer de nouvelles voies pour les données : La stratégie des données du plan d'action national 2021* (« La stratégie des données ») (MMIWG2S+, 2021). La stratégie des données s'appuie sur les quatre groupes thématiques de sécurité définis dans « Réclamer notre pouvoir et notre place », à savoir : la culture, la santé et le bien-être, la sécurité humaine et la justice.

La stratégie des données du SGTD souligne l'importance de mesurer la sécurité à partir d'une approche fondée sur les forces qui inclut également les facteurs de protection. Une approche fondée sur les forces ne signifie pas qu'il faille exclure les données susceptibles d'identifier des domaines d'amélioration ou des expériences de violence. Une approche fondée sur les forces s'efforce plutôt de ne pas se concentrer exclusivement sur les déficits, mais cherche également à relever les points forts au sein d'une communauté. L'abandon d'une approche axée sur les déficits permettra une compréhension plus équilibrée et nuancée de la sécurité pour les Premières Nations et aidera à identifier les stratégies qui fonctionnent pour assurer la sécurité des personnes. Il appartient à chaque Première Nation de décider quels indicateurs sont pertinents dans son contexte social, culturel, politique, historique et géographique.

La stratégie des données du SGTD propose des suggestions d'indicateurs quantitatifs possibles dans les quatre domaines thématiques (annexe A). Les indicateurs quantitatifs proposés ont été conçus comme un point de départ, avec l'intention de les développer et de les affiner. Le SGTD n'a pas fourni d'indicateurs qualitatifs, mais a encouragé le développement d'indicateurs qualitatifs pour compléter les données quantitatives.

En réponse à la stratégie des données du SGTD, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a suggéré plusieurs mesures qualitatives pour les quatre domaines thématiques afin de soutenir l'amélioration de la mesure des questions concernant les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones disparues et assassinées (AFAC, 2023). Les indicateurs qualitatifs ont été classés à l'aide de la stratégie des données du SGTD, des cadres du Cercle national des familles et des

survivants, et du modèle de La Haye pour la mesure du coût et de la qualité de l'accès à la justice (AFAC, 2023).

La stratégie des données du SGTD a fourni plusieurs critères pour les indicateurs qualitatifs et quantitatifs, dont voici des exemples (Stratégie des données, 2021, p. 32-33) :

- **Comparable** – L'indicateur permet de comparer des groupes et des régions.
- **Lié aux groupes thématiques** – L'indicateur s'inscrit dans un ou plusieurs des groupes thématiques de la stratégie de données du PAN.
- **Adapté à la culture** – La formulation et le concept de l'indicateur tiennent compte des cultures des Premières Nations, inuites, métisses et/ou d'autres peuples autochtones.
- **Fondé sur les distinctions (intitulé par la suite spécifique à une population)** – L'indicateur met en lumière les résultats pour les Premières Nations, les Inuits, les Métis ou d'autres peuples autochtones.
- **Gérable** – Le nombre final d'indicateurs est raisonnable.

Dans le cadre de ce projet, nous avons cherché à explorer la validité et l'exhaustivité des quatre domaines thématiques pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, en particulier en ce qui concerne leur pertinence pour définir et mesurer la sécurité et les indicateurs potentiels.

Lors de la phase d'analyse, nous étions ouverts à la possibilité d'ajouter d'autres domaines thématiques que les quatre identifiés par le SGTD. Enfin, le projet a cherché à obtenir un retour d'information sur les méthodes de recherche et la méthodologie afin de guider toutes les étapes de la collecte potentielle de données et de déterminer comment les données pourraient être utilisées pour influencer un changement positif.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- **Poursuivre la recherche existante** : Développer les recherches, les connaissances et les dialogues existants sur la sécurité des femmes et des filles des Premières Nations et des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+. Cette recherche permettra d'élaborer des définitions et des indicateurs propres aux Premières Nations, fondés sur des distinctions.
- **Commencer à élaborer une définition de la sécurité pour les Premières Nations** : Travailler à l'établissement d'une définition de la sécurité adaptée aux

visions du monde des Premières Nations, qui soutiendra l'élaboration future d'indicateurs de sécurité fondés sur des distinctions.

- **Identifier des indicateurs potentiels et des méthodes pour mesurer la sécurité chez les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations** : Déterminer les meilleures pratiques et les approches méthodologiques pour mesurer la sécurité.
- **Faire progresser la souveraineté des données et la collaboration entre les Premières Nations du Canada** : Favoriser la collaboration avec les partenaires du projet et les intervenants, conformément aux principes de PCAP du CGIPN et à la souveraineté des données des Premières Nations.

Il est important de souligner que ce travail n'est qu'exploratoire et n'a pas pour but de fournir une définition définitive de la sécurité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Il appartient à chaque Première Nation de définir la sécurité pour elle-même et la manière dont elle souhaite la mesurer. L'intention ici est de fournir une base pour ces discussions qui pourrait être utile aux Premières Nations.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport s'appuie sur trois phases de collecte d'informations :

- L'analyse documentaire de la littérature universitaire et de la littérature grise
- Une réunion technique de deux jours à laquelle participent des délégués de chacune des régions du CGIPN
- Des entretiens qualitatifs semi-structurés avec vingt participants

La section suivante fournit des détails sur chacune de ces phases.

ANALYSE DOCUMENTAIRE

Deux questions de recherche interdépendantes ont guidé l'analyse de la littérature :

- 1) Comment les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations définissent-elles la sécurité?
- 2) Comment mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations?

L'analyse documentaire a porté sur la littérature publiée entre 2005 et août 2023 et sur les populations autochtones du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande². Les sources ont été utilisées si elles présentaient des discussions solides sur les définitions autochtones de la sécurité, de la sécurité humaine, de la sécurité culturelle ou de la sécurité communautaire. Les sources qui traitent de la manière de mesurer la sécurité, la sécurité humaine et la sécurité communautaire ont également été incluses si elles incluait des participants autochtones. Dans l'ensemble, il existe peu de travaux portant spécifiquement sur la sécurité des populations autochtones. De nombreuses sources mesurant la sécurité n'utilisaient pas d'indicateurs élaborés par les Premières Nations ou les Autochtones.

RÉUNION TECHNIQUE

Le CGIPN a organisé une réunion technique de deux jours les 15 et 16 novembre 2023 à Ottawa (Ontario). Environ 80 personnes ont participé à cette réunion. Chacun des partenaires régionaux du CGIPN a sélectionné des personnes pour y participer. La plupart des délégués y ont participé en personne, et une douzaine d'entre eux y ont participé virtuellement. Le Firelight Group³ a été chargé de faciliter la réunion, de prendre des notes et de préparer un rapport Ce que nous avons entendu, dont les conclusions sont incorporées dans le présent rapport. Des membres de l'équipe du CGIPN étaient également présents pour soutenir l'événement.

Melanie Jacobs-Douglas, membre de la Première Nation de Curve Lake et membre du personnel de Firelight, a animé la réunion technique. La réunion s'est ouverte et clôturée par une prière et des remarques de l'aînée Claudette Commanda, membre de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg et ardente défenseuse des droits, de l'histoire et de la culture des Premières Nations aux niveaux national et international. Tiffany Dumount, conseillère communautaire expérimentée et membre de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, a apporté un soutien émotionnel en anglais et français dans un espace privé. Tanya Gerber, graphiste, a créé des représentations visuelles des discussions en temps réel en utilisant des éléments visuels tels que des dessins et des illustrations pour capturer les idées et les concepts clés, qui sont inclus dans l'ensemble du rapport. Toutes les illustrations créées lors de la réunion sont incluses dans ce rapport.

² La littérature des États-Unis a également été examinée, mais aucune ne reflétait les termes de recherche spécifiques. Jusqu'à présent, il semble que la littérature américaine se soit concentrée sur la manière de mesurer la violence à l'encontre des femmes et des filles autochtones et sur les réponses juridiques.

³ Firelight est une société de conseil autochtone qui a l'habitude de fournir des services de recherche communautaire, de planification et de soutien technique aux communautés et organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le premier jour, le thème était la définition de la sécurité. Le thème de la deuxième journée était la mesure de la sécurité. Les deux jours, les délégués ont été répartis en petits groupes de discussion par table, et les domaines thématiques de la culture, de la santé et du bien-être, de la sécurité humaine et de la justice ont guidé les discussions. Chaque table comptait environ 6 à 8 délégués et un preneur de notes pour documenter les discussions. À la fin de chaque période de discussion, le preneur de notes a présenté à la salle les points clés de la discussion de groupe.

Alors que la réunion technique était axée sur des discussions techniques concernant la définition et la mesure de la sécurité, elle a également permis aux délégués de partager leurs expériences personnelles et communautaires en matière d'amélioration de la sécurité. Ces discussions non planifiées ont démontré l'importance de créer des espaces plus sûrs pour discuter des questions de sécurité émergentes et rassembler des personnes de toutes les régions afin de partager des stratégies pour relever les défis en matière de sécurité et les forces de la communauté. La réunion technique a offert un espace d'intensité émotionnelle et spirituelle qui a validé les expériences vécues par les peuples des Premières Nations. L'aînée Claudette Commanda a fourni des conseils et un soutien constants afin de garantir un espace sûr où les délégués se sont sentis habilités à entamer des discussions importantes pour eux et à établir des liens significatifs avec d'autres personnes de toutes les régions.



Figure 1. L'introduction à la réunion technique

ENTRETIENS QUALITATIFS

Mandi Gray a mené 20 entretiens semi-structurés entre 2023 et 2024 (**Annexe B : Guide d’entretien**). Les participants aux entretiens étaient diversifiés et représentaient un éventail de rôles professionnels, de domaines d’expertise, de lieux géographiques, d’âges et d’identités de genre (**Annexe C : Participants à l’entretien**). Les domaines d’expertise des participants comprenaient : la protection de l’enfance, le droit et la gouvernance autochtones, la politique sociale, les toxicomanies, la santé mentale, la violence fondée sur le sexe, les questions liées à l’identité sexuelle et à l’identité de genre, le maintien de l’ordre et les soins de santé. Le CGIPN a sélectionné les participants aux entretiens avec le soutien de Mandi Gray.

Tous les entretiens se sont déroulés en personne lors de la réunion technique ou sur Zoom. Les entretiens ont duré environ une heure. Tous les participants ont signé un formulaire de consentement et ont reçu des honoraires pour les dédommager de leur temps et de leurs connaissances. Tous les participants, sauf un, ont accepté d’être identifiés par leur nom dans le rapport. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits. Deux chercheurs ont codé les cinq mêmes transcriptions afin de garantir la fiabilité du codage et se sont mis d’accord sur les codes thématiques de la culture, de la santé et du bien-être, de la sécurité humaine, de la justice, des méthodes et de la méthodologie, et des définitions de la sécurité. Après avoir examiné toutes les transcriptions et les discussions avec les membres de l’équipe du CGIPN, les chercheurs ont ajouté le thème de la parenté, des relations et de l’identité des Premières Nations. Ce domaine thématique a été développé à partir d’une analyse documentaire plus large, de discussions lors de la réunion technique, d’entretiens individuels et d’une collaboration avec le CGIPN.

LES DÉFINITIONS DE LA SÉCURITÉ : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE EXISTANTE

L’analyse de la littérature comprend des sources universitaires et de la littérature grise du Canada, de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande⁴. Les sources ont été retenues si elles présentaient des discussions solides sur les définitions autochtones de la sécurité, de la sécurité humaine, de la sécurité culturelle ou de la sécurité communautaire. Les sources qui traitent de la manière de mesurer la sécurité, la sécurité humaine et la sécurité communautaire ont également été incluses si elles incluaient des participants

⁴ La littérature des États-Unis a également été examinée, mais aucune des publications identifiées ne reflétait les termes spécifiques de la recherche. Jusqu’à présent, il semble que la littérature américaine se soit concentrée sur la manière de mesurer la violence à l’encontre des femmes et des filles autochtones et sur les réponses juridiques.

autochtones. De nombreuses sources mesurant la sécurité n'utilisaient pas d'indicateurs créés par les Premières Nations ou les Autochtones, mais elles ont été incluses dans l'analyse documentaire, car il s'agit d'un domaine sous-développé dans la littérature à ce jour. Ces sources sont incluses afin d'éclairer les futurs indicateurs permettant de mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ au sein des Premières Nations.

À ce jour, une grande partie de la documentation canadienne existante sur la sécurité dans une perspective axée sur les forces s'inscrit dans une perspective panautochtone qui englobe les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Bien que ce travail soit bénéfique, il n'existe que peu d'études sur la sécurité du point de vue des Premières Nations. Lorsque la sécurité des femmes autochtones est abordée, elle l'est le plus souvent dans le contexte de la violence entre partenaires intimes et se concentre sur leurs besoins immédiats en matière de sécurité, tels que la disponibilité de refuges pour femmes autochtones et de services de conseil adaptés à leur culture. Bien que cette recherche soit importante, elle ne donne pas nécessairement une idée des besoins de sécurité des personnes qui n'ont pas de besoins de sécurité immédiats en raison de la violence d'un partenaire intime. Une autre limite est que ce petit corpus de littérature s'est concentré sur les expériences des femmes adultes, ce qui exclut souvent les femmes plus jeunes et les personnes issues de la diversité des genres, les jeunes et les enfants.

DÉFINIR LA SÉCURITÉ

La littérature aborde trois conceptualisations interdépendantes de la sécurité : la sécurité communautaire, la sécurité personnelle et la sécurité humaine. La sécurité communautaire et la sécurité humaine sont des concepts étroitement liés et interconnectés, mais ils recouvrent des dimensions et des conceptions différentes de la protection. La sécurité humaine est un concept large, qui comprend de nombreux facteurs et qui est fondamental pour la sécurité des personnes et des communautés.

Sécurité personnelle

La sécurité personnelle fait référence à la protection contre les préjudices et la violence au niveau individuel. Les femmes et les filles autochtones vivent la sécurité personnelle de manière très différente de leurs homologues masculins autochtones en raison des précautions qu'elles intègrent dans leur prise de décision quotidienne pour assurer leur sécurité (Wilson et coll., 2016). La sécurité personnelle des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations est étroitement liée à la capacité d'être soi-même et de se sentir à l'abri des atteintes physiques, spirituelles, émotionnelles ou psychologiques. Le sentiment de sécurité personnelle est également intimement lié aux

liens avec la terre traditionnelle, la langue, les traditions et les solides relations familiales (FFADA, 2019; AFAC, s.d.b; Wilson et coll., 2016, 2019).

Sécurité communautaire

La sécurité communautaire est parfois utilisée de manière interchangeable avec la sécurité publique et/ou la prévention de la criminalité. Capobianco et coll. (2009) affirment que pour les peuples autochtones du monde entier, la sécurité communautaire est le terme le plus approprié, car il est large. Les définitions de la sécurité communautaire peuvent inclure la reconnaissance du rôle de la colonisation ainsi que des stratégies, des initiatives, des pratiques et des outils développés par et avec les peuples autochtones pour améliorer le bien-être de la communauté. Capobianco et coll. (2009) proposent un cadre de sécurité communautaire propre aux autochtones qui reconnaît ce qui suit :

- La complexité des questions liées à la colonisation, à la dépossession et à l'assimilation, ainsi que les réalités actuelles auxquelles sont confrontés de nombreux peuples autochtones à travers le monde, notamment la discrimination, le racisme systémique, l'iniquité et la marginalisation.
- La nécessité de valoriser et de respecter les différents savoirs (traditionnels, expérientiels et interdisciplinaires) qui sous-tendent les partenariats fondés sur la confiance, la reconnaissance et l'égalité.
- L'importance des contributions de la communauté dans la coproduction de la sécurité avec tous les membres de la communauté, y compris les contributions de nombreux secteurs différents et interdépendants de la communauté (culturel, social, environnemental, économique, politique).
- La sécurité des peuples autochtones et des communautés dans lesquelles ils vivent comprend des mesures qui vont au-delà de la réduction des taux de criminalité et de victimisation. La réduction de la criminalité n'est qu'un des indicateurs positifs possibles de la sécurité. Les exemples pourraient également inclure la réussite scolaire, l'alphabétisation, l'emploi et les possibilités d'emploi, les compétences professionnelles, les pratiques parentales et la protection des moyens de subsistance (p. 4-5 de la version d'origine).

Sécurité humaine

Les Nations unies (2012) définissent la sécurité humaine comme suit : « Le droit des êtres humains de vivre libres et dans la dignité, à l'abri de la pauvreté et du désespoir. Toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables, ont le droit de vivre à l'abri de

la peur et du besoin et doivent avoir la possibilité de jouir de tous leurs droits et de développer pleinement leurs potentialités dans des conditions d'égalité. » La sécurité humaine reconnaît les liens entre la paix, le développement et les droits de la personne et considère les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels comme interdépendants et indivisibles (cité dans FFADA, 2019, p. 502).

« Réclamer notre pouvoir et notre place » a identifié la sécurité humaine comme l'un des quatre domaines thématiques qui sous-tendent les « structures et systèmes qui favorisent la violence au quotidien » (Rapport final, vol. B, 2019, p. 198). Le « droit à la sécurité » est défini comme étant à la fois physique et social :

La définition élargie de la sécurité humaine s'appuie sur une approche essentiellement axée sur le bien-être qui tient compte des interactions économiques et sociales complexes qui façonnent la sécurité ou l'insécurité d'une personne. Cette définition va au-delà du programme de l'État; elle tient compte d'autres facteurs ou menaces « non traditionnelles » comme la pauvreté et la maladie, ainsi que des causes fondamentales de problèmes tels que la tragédie des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées. (Rapport final, vol. A, 2019, p. 554)

Les témoins de l'enquête sur les FFADA ont parlé du besoin de sécurité humaine :

Pour elles, la sécurité humaine correspond, notamment, à la capacité de vivre dans le monde sans constamment faire l'objet de menaces de violence ou de préjudices; à la capacité de dire « au revoir » à leurs enfants lorsqu'ils sortent avec des amis sans se demander s'ils reviendront; et à la capacité de fonder une famille et d'élever leurs enfants sans craindre qu'ils soient victimes de racisme ou de discrimination ou qu'ils soient injustement arrêtés (Rapport final, vol. A, 2019, p. 558).

Les témoins de l'enquête ont également discuté du besoin de sécurité physique, comme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle, ainsi que du besoin de protection, d'assistance sociale, d'accès aux services essentiels tels que le logement et les soins de santé, l'accès à l'eau et à la nourriture, et l'éducation (Rapport final, 2019).

Un rapport commandé par le gouvernement canadien pour étudier la façon dont les femmes des Premières Nations définissent la sécurité humaine a abouti à des conclusions similaires. Le rapport final incluait les perspectives de vingt femmes de trois Premières Nations (Burnt Church, Nouveau-Brunswick; Grassy Narrows, Ontario; et Mount Currie, Colombie-Britannique) (Dieter & Rude, 2005). Pour ces femmes, « la sécurité humaine est intimement liée à la terre et aux traditions culturelles dérivées de la pêche, de la chasse et de la cueillette nécessaires pour favoriser une vie sûre et saine à

l'avenir pour les générations futures de leur peuple » (Dieter et Rude, 2005, p. IV [Traduction]). Les femmes ont également défini la sécurité humaine par des niveaux de vie adéquats, la protection de l'environnement et le respect des droits des peuples des Premières Nations, tels qu'ils sont garantis par la Constitution, les décisions de justice et la législation (Dieter et Rude, 2005, p. 59 [Traduction]). La sécurité humaine permet aux membres des Premières Nations de vivre autant que possible de la terre et de suivre leurs pratiques culturelles et spirituelles (Dieter et Rude, 2005 [Traduction]). L'une des femmes interrogées dans le cadre du rapport a développé ce point :

Ma sécurité, c'est de pouvoir aller pêcher dans les rivières et les lacs, de chasser si je le souhaite, de cueillir des baies pour survivre en tant qu'être humain. Voir les animaux errer sur notre terre, respirer de l'air frais et boire de la bonne eau. C'est ma sécurité. (Dieter et Rude, 2005, p. 59 [Traduction])

La littérature existante montre que la sécurité humaine englobe divers éléments, notamment l'accès à un logement sûr, la sécurité alimentaire et l'eau. La sécurité humaine implique également l'accès à des services essentiels tels que l'aide sociale et les soins de santé. La littérature existante souligne que pour les femmes des Premières Nations, la sécurité humaine se caractérise également par leur capacité à maintenir des modes de vie traditionnels tels que la chasse et la pêche, un lien étroit avec leurs territoires traditionnels et leurs lieux sacrés, la capacité à se rapprocher des aînés et des gardiens du savoir, et à participer aux cérémonies. La littérature identifie également un certain nombre de menaces pour la sécurité humaine des femmes des Premières Nations en raison du changement climatique, de l'industrie extractive et des catastrophes naturelles qui peuvent perturber leur capacité à rester sur leur territoire d'origine ou leur capacité à chasser et à pêcher (Dieter et Rude, 2005; Kuokkanen et Sweet, 2020).

S'appuyant sur la littérature existante sur la sécurité communautaire, la sécurité personnelle et la sécurité humaine, le projet actuel vise à rassembler les points de vue de diverses personnes des Premières Nations possédant un large éventail d'expertise à travers le Canada afin de commencer à développer les bases d'une définition de la sécurité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Grâce à ce processus, le projet vise à explorer une définition de la sécurité par les Premières Nations, la façon dont la sécurité peut être mesurée et les indicateurs potentiels. Le présent projet vise à soutenir la souveraineté des Premières Nations en matière de données en fournissant des outils et des ressources que les Premières Nations peuvent utiliser pour créer des communautés sûres pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations.

CONSTATATIONS

[La sécurité], c'est plus que le simple fait de se sentir en sécurité en marchant quelque part. [La sécurité], ce sont les systèmes avec lesquels nous devons travailler et avec lesquels nous sommes imbriqués, et le fait de s'assurer que ces systèmes sont dotés de personnes sûres, de bonnes personnes, et que l'objectif est le bien-être, l'harmonie et l'équilibre dans les communautés. – Torey Solomon, conseiller en intervention communautaire autochtone, Violence sexuelle Nouveau-Brunswick



Figure 1. Enregistrement graphique – Définir et mesurer la sécurité

DÉFINIR ET MESURER LA SÉCURITÉ CHEZ LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES 2ELGBTQQA+ DES PREMIÈRES NATIONS

Les participants ont souvent eu du mal à définir la sécurité en une seule phrase. La sécurité est complexe et repose sur une vaste constellation d'éléments personnels, sociaux et politiques interdépendants. Les figures 2 et 3 incluent certains des mots communément partagés lors de la réunion technique au cours d'une première séance

de réflexion sur la définition de la sécurité du point de vue des Premières Nations. Parmi les termes utilisés, citons l'amour, la liberté, la connexion avec les autres, l'expression de soi, la culture et la relation avec les autres et l'environnement.

La sécurité personnelle est souvent décrite comme une expérience somatique, un « sentiment de sécurité » dans le corps qui transcende le langage. Cependant, ce qui peut sembler sûr pour une personne peut ne pas l'être pour une autre, même dans des circonstances similaires, en raison de la complexité des identités qui se croisent, y compris, mais sans s'y limiter, les expériences passées, la classe sociale, l'identité de genre, le handicap et l'orientation sexuelle.

La sécurité personnelle dépend de la situation sociale de chacun, notamment de l'âge, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de l'état de santé, de la situation géographique, de l'éducation et des expériences vécues, telles que la toxicomanie, l'insécurité du logement, le recours à l'aide sociale à l'enfance, la criminalisation et la victimisation. La sécurité est également influencée par les normes sociales. Par exemple, les stéréotypes discriminatoires à l'égard des femmes et des filles des Premières Nations et des personnes 2ELGBTQQIA+ peuvent contribuer à des situations dangereuses. La sécurité est également influencée par les décisions politiques liées au financement et aux questions qui sont prioritaires dans la politique et l'allocation des ressources. Les politiques et les lois coloniales, ainsi que leurs conséquences intergénérationnelles, jouent un rôle majeur dans la manière dont les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations vivent la sécurité, ou l'absence de sécurité.

When you envision the safety of First Nations people, what does that look like?
 Wordcloud Poll 225 responses 43 participants



slido

Figure 2. Sondage Slido : What Does First Nations Safety Look Like? (À quoi ressemble la sécurité des Premières Nations?)

Réponses: respect, amour, autodétermination, épanouissement, compréhension, résilience, confiance, lien avec la terre, acceptation, respect des traditions, absence de peur, amour inconditionnel, confiance en soi, protection, égalité, souveraineté, stabilité, langue, connexion, paix, gouvernance autochtone, gouvernance traditionnelle, réussite, renaissance culturelle, entraide communautaire, libre utilisation des dons, unité, soutien.

What words or phrases would you use to define COMMUNITY safety?
 Wordcloud Poll 217 responses 50 participants



slido

Figure 3. Sondage Slido : Mots ou expressions pour définir la sécurité communautaire
 Réponses: respect, solidarité, culture, parenté, réduction des risques, amour, confiance, soutien,

éducation, langue, appartenance, modes de connaissance, tolérance, partage, guérison, connexion, protection, unité, bien-être culturel, communication, interconnexion, relations, transport, terre, fêtes, nehiyawewin

Les délégués de la réunion technique ont identifié des mots similaires pour désigner la sécurité communautaire : le respect, la parenté, la culture, l'unité, l'amour, la réduction des méfaits et la confiance comme facteurs de sécurité communautaire pour les Premières Nations (**Figure 4**).

Ces réponses témoignent d'un thème sous-jacent plus large, à savoir que la sécurité nécessite une compréhension holistique du bien-être qui implique des communautés entières. Gina Nagano, qui a assisté à la réunion technique et a participé à une interview, a parlé de l'importance de la sécurité en tant que fondement des Premières Nations, ce qui nécessite l'entrelacement des enseignements traditionnels pour assurer la sécurité des individus et des communautés :

*Pour faire progresser l'ensemble de la communauté, nous devons nous appuyer sur la sécurité. ... Et pour se sentir en sécurité, il faut mettre en place toutes ces structures. Si l'on passe d'un point de vue individuel à un point de vue communautaire, c'est le même fondement que nous avons mis en place. ... La sécurité est essentielle à la croissance, à la durabilité et au bien-être général. ***Elle est importante dans tout ce que nous faisons, dans chaque tradition, dans les outils que nous utilisons, et elle est nécessaire pour relever ces défis pour guérir un progressiste pour comme leurs enseignements traditionnels.*

Gina Nagano, présidente et spécialiste de la sécurité communautaire, House of Wolf & Associates Inc.

La **figure 5** comprend les mots que les délégués à la réunion technique ont attribués au concept de sécurité personnelle. Les réponses les plus fréquentes sont l'amour, le respect, la liberté, les relations et la sécurité. Pris ensemble, les trois sondages suggèrent des thèmes récurrents qui contribuent à la sécurité générale des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, ce qui nécessite des relations profondes fondées sur l'amour, le respect et la culture.

vivent la sécurité dans le monde. Par exemple, la *Loi sur les Indiens* a entraîné des répercussions sur le bien-être et la sécurité des femmes des Premières Nations lorsque nombre d'entre elles ont été exclues de leurs territoires traditionnels (AFAC, s.d.a.). De nouvelles menaces pour la sécurité peuvent également apparaître en raison du changement climatique et des catastrophes naturelles. Par conséquent, la définition et l'évaluation de la sécurité ne sont pas statiques et nécessiteront une recherche permanente par le biais de discussions et de réflexions.

Les participants aux entretiens et les délégués à la réunion technique ont été interrogés sur les indicateurs potentiels qui pourraient être utilisés pour mesurer la sécurité. Le SGTD a fourni des indicateurs quantitatifs que nous avons cherché à valider en termes de pertinence pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations lors de la réunion technique et des entretiens individuels. Dans l'ensemble, la réunion technique et les entretiens confirment que les indicateurs quantitatifs suggérés par le SGTD constituent un point de départ utile. Les participants ont également fourni des indicateurs qualitatifs et quantitatifs supplémentaires pour mesurer la sécurité. Les sections suivantes donnent un aperçu de chacun des cinq domaines thématiques proposés pour définir et mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, ainsi que des indicateurs potentiels.

CULTURE

Nous ne pouvons pas assurer la sécurité des femmes et des jeunes filles sans assurer la sécurité de l'ensemble de la communauté, et nous devons utiliser les connaissances et la culture autochtones comme base pour comprendre ce qu'est la sécurité.
– Carol Hopkins, directrice exécutive de la Thunderbird Partnership Foundation

Les cultures des Premières Nations sont profondément liées à la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Les enseignements et les cérémonies culturelles encouragent les liens communautaires et les relations qui peuvent favoriser la guérison et offrir une protection. Les cérémonies et les rassemblements communautaires sont des expressions tangibles de cet engagement collectif en faveur de la guérison et de la sécurité. Par exemple, la purification et d'autres cérémonies peuvent contribuer à l'enracinement spirituel et offrir une protection. De nombreux participants ont évoqué les enseignements de la roue de médecine pour décrire les interconnexions de la sécurité, qui vise à équilibrer les domaines physique, mental, émotionnel et spirituel de la vie.

Les espaces culturels, les cérémonies et les enseignements doivent également être inclusifs et sûrs pour tous les membres de la communauté. Certains membres des Premières Nations n'ont pas accès aux cérémonies, aux aînés et aux gardiens du savoir parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans ces espaces. C'est particulièrement vrai pour certains membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ et/ou pour les personnes qui consomment des substances. Pourtant, les personnes qui consomment des substances sont souvent celles qui ont le plus besoin de cérémonies et d'enseignements pour assurer leur sécurité :

*Je comprends tout à fait la volonté de sobriété, compte tenu du contexte colonial. Dans une situation où les gens sont dépouillés de leur identité et de leurs droits, et sont isolés, la toxicomanie et l'abus de substances se développent. Mais c'est précisément pour cette raison que **les personnes qui consomment des substances ont besoin d'avoir accès à leur cérémonie et à leur culture**. Ce n'est pas être inclusif et ce n'est pas sécuritaire de leur interdire de s'engager dans ces espaces alors qu'ils sont sans doute les personnes qui en ont le plus besoin.*

Kai Zamora, directeur exécutif, JusticeTrans

Les cérémonies et les enseignements doivent être sûrs et accessibles à *tous* les membres de la communauté.

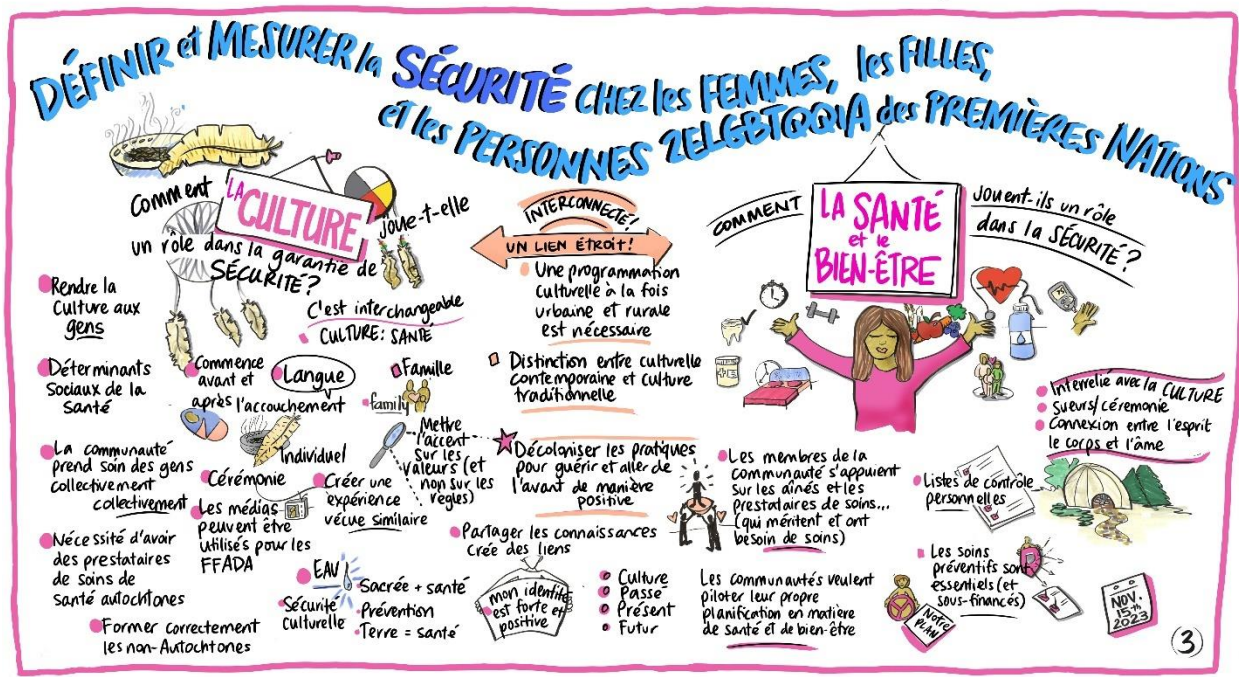
La culture est profondément liée aux quatre autres domaines thématiques indiqués dans le présent rapport : la santé et le bien-être, la justice, la sécurité humaine et les liens de parenté, les relations et l'identité des Premières Nations. Bien que la culture soit séparée pour les besoins de ce rapport, elle est présente dans tous les autres domaines thématiques. Par exemple, les lois et les cérémonies traditionnelles peuvent être utilisées pour rendre la justice, comme les cercles de partage pour réparer les préjudices ou les conflits qui ont pu se produire. Un autre exemple est la disponibilité des médicaments traditionnels dans le domaine thématique de la santé et du bien-être.

Dans l'ensemble, les valeurs et les lois des Premières Nations constituent un mécanisme efficace pour améliorer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. La revitalisation des pratiques culturelles des Premières Nations peut favoriser la guérison et le renforcement de la communauté. Les enseignements culturels, les langues traditionnelles et les cérémonies doivent être accessibles à tous les membres des Premières Nations, qu'ils vivent en milieu urbain, rural ou éloigné. La revitalisation des traditions et de la langue peut favoriser la guérison des individus et de la communauté en général.

Mesure de la culture et indicateurs potentiels

Les indicateurs culturels suggérés sont les suivants :

- Fréquence des cérémonies culturelles pour la communauté
- Auto-évaluation de la sécurité et de l'inclusivité des espaces, des cérémonies et des activités culturelles
- Espaces culturels et les enseignements propres aux personnes 2ELGBTQQIA
- Espace de rassemblement pour les événements culturels dans la communauté
- Possibilité d'apprentissage sur le terrain
- Relations autodéclarées avec les aînés et les gardiens du savoir
- Possibilité d'organiser des cérémonies et des activités culturelles pour les personnes qui consomment des substances psychoactives
- Nombre de tambours ou d'autres objets de cérémonie dans la communauté
- Lien autodéclaré avec les pratiques et les enseignements culturels
- Inclusion de la culture dans les systèmes de santé, de justice et d'éducation
- Préservation d'une langue des Premières Nations



LIVE GRAPHIC RECORDING | Drawing Change
Tanya Gerber

Figure 5. Enregistrement graphique des domaines thématiques Culture et Santé et bien-être

La figure 6 est un résumé de haut niveau des thèmes clés de la culture et de la santé et du bien-être qui ont été identifiés au cours de la réunion technique, démontrant l'interconnexion entre les deux domaines thématiques, tels que l'importance de l'intégration de la culture dans les services de santé et de bien-être et l'accès à la cérémonie pour soutenir le bien-être. La participation à des événements culturels peut également favoriser l'établissement de relations solides et d'un sentiment d'appartenance aux Premières Nations, ce qui peut contribuer à la sécurité.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La perspective des Premières Nations considère la santé et le bien-être comme holistiques, ce qui signifie qu'être en bonne santé est plus qu'une simple absence de maladie (FFADA, 2019). Le bien-être des Premières Nations concerne également l'autodétermination des Premières Nations, la gouvernance des données autochtones et la capacité de chaque nation à prendre des décisions sur la prestation de services et de programmes de soins de santé qui sont adaptés aux besoins de leurs membres. La santé et le bien-être comprennent des facteurs qui contribuent à la sécurité de la communauté et de l'individu. Les entretiens et la réunion technique ont permis

d'identifier trois sous-thèmes de la santé et du bien-être pour définir la sécurité : traumatisme intergénérationnel et guérison collective, déterminants sociaux de la santé et services de santé culturellement sûrs.

Traumatisme intergénérationnel et guérison collective

Les traumatismes intergénérationnels et historiques ont entraîné des répercussions notables sur la santé et le bien-être des peuples des Premières Nations. De nombreuses discussions ont fait référence aux conséquences actuelles du colonialisme et à la nécessité d'une guérison collective des traumatismes intergénérationnels. La guérison collective nécessite des environnements accueillants et favorables qui permettent aux gens d'accéder aux ressources, programmes et mesures de soutien en matière de santé et de bien-être, y compris les services de réduction des risques. Garantir des espaces sûrs pour la guérison permet également de développer des relations saines et de prévenir les comportements et les actions susceptibles de nuire à autrui. Il est nécessaire de garantir l'accès aux huttes de sudation, à la guérison par la terre, aux cercles de partage, aux arts et à l'artisanat traditionnels, autant d'éléments qui contribuent au bien-être général, renforcent les liens et les relations au sein de la communauté et, par conséquent, améliorent la sécurité générale.

Déterminants sociaux de la santé

Le deuxième sous-thème est celui des déterminants sociaux de la santé. L'Organisation mondiale de la santé définit les déterminants sociaux de la santé comme les facteurs non médicaux qui influencent les résultats en matière de santé. Plus précisément, les déterminants sociaux de la santé font référence aux « conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi qu'à leur accès au pouvoir, à l'argent et aux ressources », qui ont un impact sur la santé et le bien-être (World Health Organization, n.d.) [Traduction]. Le bien-être social et communautaire contribue à la santé, au bien-être et à la sécurité communautaire des Premières Nations :

Lorsque je pense à la santé et à l'espoir de santé, à quoi cela ressemble-t-il pour moi? Il s'agit de l'autodétermination, de la capacité à déterminer ce que sera notre avenir en termes de planification des programmes et des services que nous voulons pour la communauté que nous envisageons. **L'éducation, le logement, la santé, le développement économique, la justice, tous les piliers qui mesurent les déterminants sociaux doivent être inclus dans les conversations sur la sécurité.**

Marion Crowe, directrice générale, First Nations Health Managers Association

Les déterminants sociaux de la santé englobent un large éventail de facteurs, de services et d'infrastructures communautaires. Ces déterminants présentent de nombreuses similitudes avec le domaine thématique de la sécurité humaine, par exemple l'accès à un logement sûr et abordable, à l'éducation et à l'économie.

Services de santé sécuritaires et inclusifs

Les services de santé doivent être culturellement sûrs, inclusifs et accessibles à ceux qui subissent des formes croisées de marginalisation structurelle et d'exclusion sociale. Les services de santé inclusifs doivent également tenir compte des traumatismes et être culturellement sûrs pour les peuples des Premières Nations.

En résumé, les trois sous-thèmes que sont les traumatismes intergénérationnels et la guérison collective, les déterminants sociaux de la santé et les services de santé culturellement sécuritaires sont des domaines thématiques utiles pour mesurer et définir la sécurité par la santé et le bien-être des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations.

Mesurer la santé et le bien-être

Une préoccupation récurrente des participants est la difficulté de mesurer la santé et le bien-être des peuples des Premières Nations en raison des limites du paysage canadien des données. Les données existantes peuvent être difficiles d'accès pour les gouvernements des Premières Nations et les organisations de santé des Premières Nations. Bien que le CGIPN et les partenaires régionaux aient amélioré l'écosystème des données sur la santé des Premières Nations, il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que toutes les Premières Nations ont un accès continu à des données pertinentes et exactes sur la santé qui leur sont propres afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes pour la planification et la mesure de la santé et du bien-être et pour promouvoir la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Il existe un fort désir d'améliorer les données sur la santé et le bien-être propres aux Premières Nations, ainsi que de développer des indicateurs sur la santé mentale et le bien-être d'un point de vue des Premières Nations et basé sur les forces.

Des travaux importants ont déjà été publiés sur les indicateurs pour ce sous-thème et pourraient être utiles pour identifier des indicateurs pertinents, comme le Cadre du continuum du bien-être mental des Premières Nations (CCMMPN) créé par la Thunderbird Partnership Foundation (2020). Plusieurs participants ont mentionné que

le CCMMPN comprenait des indicateurs utiles pour mesurer la santé et le bien-être des membres des Premières Nations, qui pourraient également être utiles pour mesurer la sécurité. Les indicateurs des déterminants sociaux de la santé recourent également plusieurs des indicateurs de la sécurité humaine, tels que l'accès au logement, les possibilités de transport sûr pour accéder aux services de santé et la disponibilité des services d'urgence.

Les indicateurs de santé et de bien-être peuvent inclure la disponibilité et l'existence des éléments suivants, ainsi que la distance jusqu'à ces éléments :

- Services de soins de santé tenant compte des traumatismes
- Services de soins de santé tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes
- Pratiques de bien-être ancrées dans la culture, telles que les huttes de sudation ou les cercles de partage
- Programmes de guérison et de bien-être en groupe ou au sein de la communauté, tels que les réseaux de soutien par les pairs ou les programmes de mentorat
- Activités de bien-être physique (activités récréatives, accès aux salles de sport)
- Services de santé et de bien-être pour les personnes incarcérées ou en cours de réinsertion dans la communauté
- Services de réduction des risques pour les personnes qui consomment des substances

Des indicateurs supplémentaires pourraient également comprendre ce qui suit :

- Sensibilisation de la communauté aux services et programmes disponibles en matière de santé et de bien-être
- Des transports sûrs et accessibles pour accéder aux services de santé (les transports sont également couverts par le domaine thématique de la sécurité humaine)

En conclusion, le domaine thématique de la santé et du bien-être est ancré dans trois sous-thèmes interdépendants. Le premier est l'accès aux services et aux mesures de soutien qui peuvent favoriser la guérison des traumatismes intergénérationnels et contribuer à la guérison collective des Premières Nations. Les services de santé doivent être sûrs et ouverts aux personnes de toutes les identités de genre et de toutes les orientations sexuelles, et aux personnes ayant des antécédents de consommation de substances. Les déterminants sociaux de la santé constituent un cadre utile pour

identifier les mesures et les indicateurs permettant de mesurer la santé et le bien-être, ainsi que d'autres outils qui ont déjà été élaborés pour les peuples autochtones, tels que le CCMMPN.

SÉCURITÉ HUMAINE

La sécurité humaine englobe un large éventail de facteurs, dont beaucoup se recoupent avec d'autres domaines thématiques. Un large éventail d'éléments contribue à la sécurité humaine des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, sous trois grands piliers : l'infrastructure communautaire, la planification de la sécurité et la politique, le droit et la gouvernance.

Infrastructure communautaire

L'infrastructure communautaire joue un rôle important en matière de sûreté et de sécurité. L'infrastructure communautaire comprend le logement, les services de téléphonie mobile et d'Internet, ainsi que les transports publics, qui ont été le plus souvent cités comme des obstacles majeurs à la sécurité des femmes, des jeunes filles et des personnes 2ELGBTQQIA+.

Les pénuries de logements et les logements surpeuplés peuvent maintenir les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ dans des situations dangereuses :

Lorsque je pense aux éléments qui ont une incidence sur la sécurité des peuples et des communautés des Premières Nations, le logement en est un très important. Et quand on y pense, je pense que c'est lors de la réunion technique du CGIPN que quelqu'un a partagé des informations sur le surpeuplement des logements et son effet sur la sécurité. Et le simple fait qu'il n'y ait pas assez de logements au sein de la communauté peut avoir un effet sur la sécurité.

Rebekah Ederer, coordinatrice de la recherche, Women's Initiatives, Chiefs of Ontario

L'un des obstacles les plus souvent cités pour assurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations est l'accès au logement et les conditions de logement. Le coût élevé de la vie au Canada et la pénurie de logements abordables peuvent maintenir les femmes, les jeunes filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ dans des situations de vie dangereuses. En outre, la disponibilité de refuges pour les victimes de violence familiale est essentielle pour garantir la sécurité de toute personne fuyant une situation de violence au sein de son foyer.

En outre, d'autres limitations de l'infrastructure, essentielles pour garantir la sécurité, comprennent l'accès à Internet à haut débit et aux services de téléphonie mobile, qui sont nécessaires pour les personnes ayant besoin d'aide ou pour contacter les services d'urgence.

La communication est un élément important. Le fait d'avoir un service cellulaire, comme simplement le sentiment d'avoir un service cellulaire, revient à ce sentiment et à l'impression que les rues sont illuminées, ou que vous avez un endroit où aller si vous fuyez la violence.

Anonyme

Des transports publics sûrs sont également essentiels et fréquemment cités par les participants comme étant nécessaires à la sécurité. Pour de nombreux membres des Premières Nations, il est nécessaire de se déplacer hors de leur territoire pour accéder aux soins de santé, aux services d'un avocat ou à l'éducation, ce qui n'est pas toujours sans danger :

*Je pense que la question des transports se pose également de différentes manières. Il y a à la fois le problème des personnes qui doivent utiliser des modes de transport dangereux, mais aussi le problème du manque d'investissement dans les communautés, de sorte que **les gens sont obligés de se déplacer pour accéder à des services clés**. Certaines des histoires les plus difficiles que j'ai entendues au cours de l'enquête [sur les FFADA] concernaient des personnes dont les proches devaient se rendre en ville pour quelque chose... Ils ne pouvaient emmener personne avec eux. Et puis personne ne les a jamais revus ni entendu parler d'elles, ou [elles avaient été assassinées], certaines de ces personnes venaient pour un traitement contre le cancer ou un diagnostic, ou des soins prénataux à la grossesse. **La question des transports me semble essentielle**, et je pense qu'elle est probablement mal comprise par les décideurs politiques.*

Karine Duhamel, ancienne directrice de recherche, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Winter Dawn Lipscombe, intervenante en faveur des jeunes, a parlé de sa propre expérience en matière de transport entre sa Première Nation et la ville la plus proche, et du fait qu'elle entend souvent parler de membres des Premières Nations, souvent des femmes et des jeunes filles, qui disparaissent alors qu'ils attendent un chauffeur ou font du pouce en raison du manque de moyens de transport sûrs

Quand je pense à ma réserve, qui va de Rat Portage à Kenora, il faut compter entre 20 et 40 minutes de marche, selon l'endroit où l'on se trouve. Mais beaucoup de gens font du pouce et comptent sur le fait que quelqu'un les reconnaîtra ou pourra les prendre. Une jeune femme est actuellement portée disparue. Elle attendait son transport, et on ne sait pas si elle est arrivée à destination. Mais ce n'est pas une histoire rare ici. J'aimerais pouvoir dire que c'est la première personne que je connais qui attendait un transport et qui n'est pas arrivée à destination. Mais la réalité est que j'entends cela au moins une fois par mois, parfois plus souvent que cela, et parfois l'histoire se termine bien, mais d'autres fois, non. Cela me brise le cœur lorsque je me rends dans une communauté et que je vois un groupe de personnes qui marchent parce qu'il n'y a aucun moyen de le faire en toute sécurité sur le bord de la route, ou je pense au type de personnes qu'elles pourraient rencontrer du point de vue de la sécurité physique.

Winter Dawn Lipscombe, directrice intérimaire de la santé au Grand Council Treaty N° 3.

L'accès à des moyens de transport sûrs et fiables est un obstacle à la sécurité, qu'il s'agisse de voyager à l'intérieur de la Première Nation ou de se rendre de la Première Nation à la ville ou au centre urbain le plus proche. Les gens peuvent avoir recours à des modes de transport potentiellement dangereux, comme le pouce, en raison de l'absence d'autres options. Il est inquiétant de penser aux femmes, aux jeunes filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ qui se rendent dans les centres urbains pour obtenir des services essentiels, mais qui n'ont pas l'habitude de s'orienter seules dans la ville ou qui sont victimes de racisme anti-autochtone dans les transports publics, ce qui crée des situations dangereuses.

Les participants ont souligné que si l'infrastructure communautaire est importante, la sécurité exige bien plus que la simple amélioration de l'infrastructure physique d'une communauté. L'amélioration des infrastructures physiques doit également s'accompagner d'un changement des normes sociales, notamment en encourageant les relations saines et en s'attaquant aux causes profondes qui dévalorisent les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations et qui contribuent à l'instauration d'un climat social et politique peu sûr.

Planification de la sécurité

La planification de la sécurité communautaire menée par les Premières Nations est essentielle. Cela nécessite une équipe dédiée à l'identification des menaces potentielles pour la sécurité et à la planification des événements futurs, comme les catastrophes naturelles (les incendies ou les inondations) ou les urgences de santé publique, afin de

garantir la sécurité globale de la communauté. La menace croissante du changement climatique exige une réflexion et une planification approfondies. Gina Nagano a souligné l'importance de la planification par les Premières Nations des catastrophes naturelles dues au changement climatique :

Le changement climatique est une réalité, les communautés autochtones sont durement touchées, que ce soit par les inondations, les incendies ou les avalanches. Il est nécessaire de mettre en pratique des solutions concernant le changement climatique. Le changement climatique n'est pas une simple théorie, c'est une réalité vécue qui a un impact sur les communautés des Premières Nations.

Gina Nagano, présidente et spécialiste de la sécurité communautaire, House of Wolf et Associates Inc.

La planification de la sécurité au niveau communautaire doit être hiérarchisée, mise à jour régulièrement et communiquée aux membres de la communauté.

La planification de la sécurité doit également être effectuée en réponse à des problèmes émergents qui peuvent être propres à la communauté et menacer son bien-être, comme l'élaboration d'une réponse communautaire pour faire face à une augmentation soudaine des décès liés aux opioïdes ou à des problèmes de santé publique tels que la pandémie de COVID-19.

Politique, droit et gouvernement

La reconnaissance des Premières Nations en tant que nations souveraines et la protection rigoureuse des droits de la personne, des droits constitutionnels et des droits issus de traités des Premières Nations sont essentielles pour garantir la sécurité et la sûreté des personnes.

Au sein des gouvernements et des organisations des Premières Nations, l'amélioration de la sécurité passe par la représentation des femmes et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations dans les postes de direction des organisations et des gouvernements des Premières Nations :

Ce que les membres des familles nous ont souvent dit [au cours de l'enquête sur les FFADA], c'est que l'un des obstacles à la sécurité était le manque de leadership féminin dans certaines communautés, le manque d'accès des femmes ou des personnes de diverses identités de genre à des postes d'autorité au sein de leurs communautés. Leur incapacité à accéder à ces postes signifiait qu'elles ne pouvaient pas plaider efficacement pour l'obtention de ressources.

Karine Duhamel, ancienne directrice de recherche, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations ne doivent pas se sentir exclues de la politique et des postes de décision de haut niveau au sein des gouvernements ou des organisations. Les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations continuent d'être confrontées à une marginalisation structurelle disproportionnée, qui nécessite leur voix et leur leadership pour aborder la question de la sécurité de manière significative. Une meilleure représentation accroîtra également la diversité des points de vue et contribuera à définir des priorités qui reflètent mieux les besoins uniques des différentes populations. Lorsque les populations sont exclues des rôles de direction ou ont le sentiment que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte par les responsables, elles se sentent exclues de la communauté et pensent que leurs besoins particuliers en matière de sécurité ne sont pas satisfaits.

Indicateurs de sécurité humaine

Les indicateurs potentiels pour le domaine thématique de la sécurité humaine sont les suivants :

- Représentation des femmes et des personnes 2ELGBTQQIA+ aux postes de direction des organisations et des gouvernements des Premières Nations
- Disponibilité d'Internet à haut débit et d'un service de téléphonie mobile fiable
- Logement : disponibilité, longueur des listes d'attente, conditions, surpeuplement
- Évaluation de l'infrastructure communautaire (par exemple, éclairage adéquat des zones publiques)
- Si les individus savent qu'ils peuvent appeler à l'aide en cas d'urgence (par exemple, les ambulanciers, les pompiers)
- Auto-évaluation de la sécurité de l'accès aux services d'urgence
- S'ils sont en difficulté, ils savent que quelqu'un pourra les aider
- Signalisation claire des menaces potentielles et des mesures de sécurité (par exemple, zone de tsunami)
- Plan de sécurité communautaire disponible et régulièrement révisé et mis à jour

Il a également été question de mesurer les expériences des Premières Nations en matière d'impacts négatifs sur l'environnement, qui peuvent être dus à une série de facteurs tels que la pollution, le changement climatique et l'industrie extractive. Les indicateurs pourraient être les suivants :

- Expériences individuelles d'effets négatifs dus à la pollution de l'air ou de l'eau
- Expériences individuelles de déplacement dues à des catastrophes naturelles (inondations, feux de forêt, etc.)
- Problèmes d'infrastructure au niveau communautaire dus à des changements environnementaux ou à des catastrophes naturelles
- Impact sur la sécurité alimentaire dû à des changements dans l'environnement (p. ex. perte de récoltes)

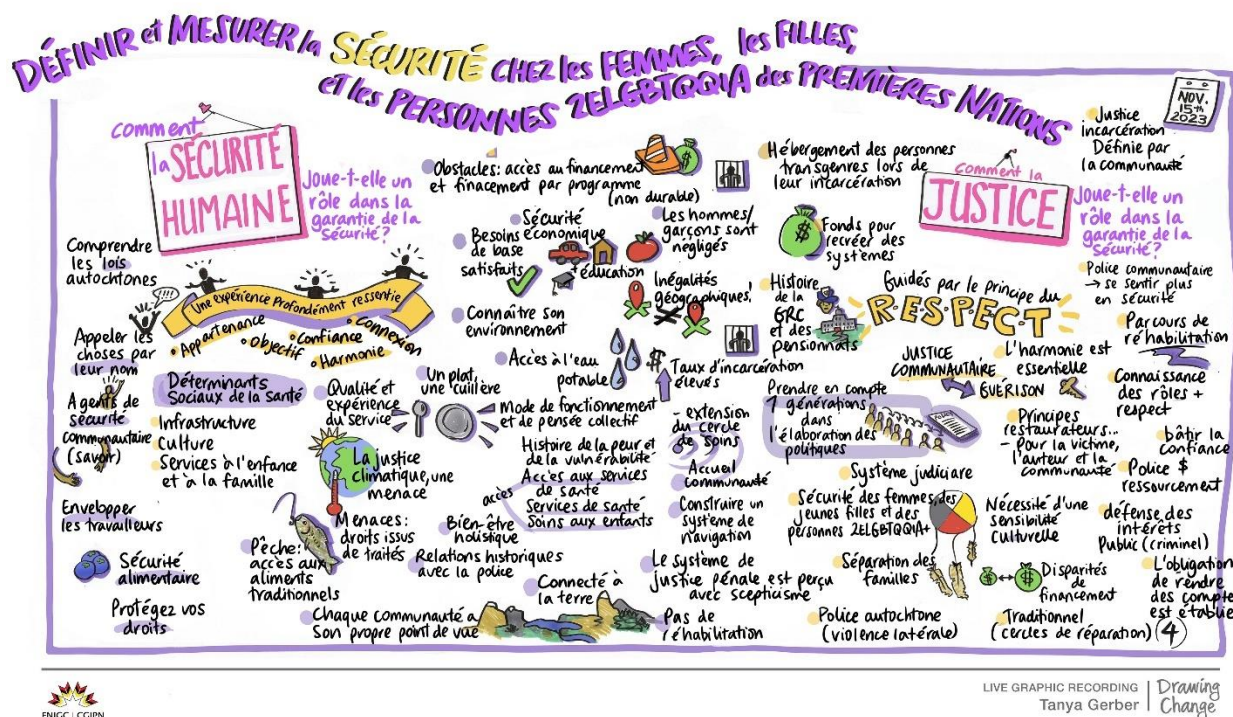


Figure 6. Enregistrement graphique des domaines thématiques Sécurité humaine et Justice

En résumé, nous avons identifié trois piliers majeurs qui façonnent le domaine thématique de la sécurité humaine : l'infrastructure communautaire; la planification de la sécurité; et la politique, le droit et la gouvernance. L'amélioration des infrastructures physiques telles que la sécurité routière, les options de transport public et les services de téléphonie mobile ont été fréquemment identifiées comme nécessaires pour assurer la

sécurité. Toutefois, il est également important de souligner que les améliorations des infrastructures physiques à elles seules ne sont pas synonymes de sécurité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA des Premières Nations. Il est également impératif de faire en sorte que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations aient davantage de place dans les rôles de direction au sein des gouvernements et des organisations.

JUSTICE

La justice et les relations avec le système juridique officiel ont une incidence sur la sécurité des personnes qui ont été victimes et/ou criminalisées. Trois sous-thèmes liés à la justice ont émergé : restaurer et revitaliser les lois des Premières Nations, le système juridique colonial et s'attaquer aux causes profondes de la criminalisation et de la victimisation. La **figure 7** donne un aperçu de haut niveau des thèmes clés relatifs à la justice qui ont été abordés lors de la réunion technique.

Rétablir et revitaliser les lois des Premières Nations

Chaque Première Nation est la mieux placée pour décider comment intégrer les lois traditionnelles dans ses pratiques de gouvernance. Les lois et les approches de la justice des Premières Nations sont importantes pour promouvoir la sécurité en s'alignant sur les valeurs culturelles des Premières Nations. Les participants ont parlé de l'importance accordée à certaines valeurs telles que le respect, l'harmonie et le bien-être de la communauté, et de la manière dont ces systèmes créent des environnements dans lesquels les individus se sentent soutenus et connectés à leurs racines culturelles, contribuant ainsi à la sécurité. Les systèmes judiciaires des Premières Nations ne se concentrent pas seulement sur les victimes, mais aussi sur le délinquant et la communauté dans son ensemble, afin de s'attaquer aux causes profondes du préjudice. Torey Solomon a évoqué la nécessité de rétablir l'harmonie et l'équilibre après un préjudice et d'améliorer l'accès aux modèles réparateurs de traitement des préjudices :

[La nécessité] de rétablir l'harmonie et l'équilibre au sein de la communauté après une grande perturbation. Le conflit est humain. Cela arrive. Mais c'est pour cela que j'aime la justice réparatrice. Je suis heureux que [la justice réparatrice] soit de plus en plus connue... afin que nous ne dépendions pas du système de justice [pénale] pour résoudre les problèmes au sein de la communauté. Rétablir l'équilibre et l'harmonie, afin que nous nous sentions bien ensemble dans la communauté.

Torey Solomon, coordonnateur de l'engagement communautaire autochtone, Skiciniuwisqehs Nuci Kiniluwekemit, Violence sexuelle Nouveau-Brunswick

Les entretiens et les délégués à la réunion technique ont démontré un fort désir d'avoir des options de justice non punitive et réparatrice pour répondre aux préjudices subis au sein de la communauté. Les approches réparatrices donnent la priorité à la guérison de toutes les parties concernées et impliquent la communauté au sens large. Elles s'attaquent aux causes profondes du préjudice, responsabilisent les victimes et favorisent la réadaptation et la réintégration.

L'engagement à rendre des comptes est à la base de la justice au sein des communautés des Premières Nations. Cela permet un engagement commun en faveur de la sécurité. L'accent mis sur l'obligation de rendre des comptes va au-delà des mesures punitives pour inculquer un sentiment de responsabilité individuelle à l'égard de ses actes. Cette approche favorise une éthique communautaire où la responsabilité devient un effort collectif plutôt qu'un fardeau solitaire. Ainsi, l'accent a été mis sur la nécessité de s'appuyer sur les lois des Premières Nations pour promouvoir la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations.

Les fondements coloniaux du système juridique

De nombreux participants ont fait état de relations tendues entre les peuples des Premières Nations et le système judiciaire, ce qui nuit à la sécurité. On craint toujours que les membres des Premières Nations soient à la fois surreprésentés dans le système de justice pénale et sous-surveillés, ce qui fait en sorte que les signalements à la police de violence fondée sur le sexe et sexualisée ne sont pas pris au sérieux. Nous avons entendu beaucoup d'inquiétudes sur la façon dont la police traitait les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations lorsqu'elles étaient victimes d'actes de violence ou qu'elles tentaient de déposer un rapport officiel. L'absence de réaction de la police aurait contribué à la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations disparues et assassinées. De nombreux participants ont fait état de relations tendues avec la police, ce qui a suscité un vif désir de voir des agents de police et de sécurité communautaire dirigés par les Premières Nations. Un participant à l'entretien a estimé que la relation avec la GRC ne pouvait pas être réparée, ce qui nécessite d'imaginer un nouveau système de maintien de l'ordre ancré dans les lois et la culture des Premières Nations :

Je n'entends pas dire que les relations [avec la police] s'améliorent.... cette relation n'est pas au mieux de sa forme. Certaines personnes disent qu'il faut des programmes ou une coordination dirigés par des Autochtones lorsqu'il s'agit de

femmes autochtones disparues et assassinées. Il est inutile de réparer les relations avec la GRC. L'histoire est trop importante. La création d'un tout nouveau système pourrait être utile et culturellement pertinente. Cette question revient souvent.

Anonyme

Un autre participant a partagé des sentiments similaires sur la nécessité d'une police communautaire dans les Premières Nations :

Le programme d'agents de sécurité communautaire, compte tenu de la relation historique avec la GRC, les méthodes judiciaires actuelles présentes dans nos communautés se sont révélées très inadéquates. Je sais. J'ai été l'un d'entre eux pendant 21 ans. Nos agents de sécurité communautaire jouent un rôle central à partir des communautés qu'ils servent; ils comblent cette lacune cruciale en servant d'intermédiaire pour les personnes qui ont du mal à s'en sortir et en les guidant sur leur voie de guérison.

Gina Nagano, présidente et spécialiste de la sécurité communautaire
Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in

Ces deux participants à l'entretien ont souligné l'importance d'une police dirigée par les Premières Nations et ancrée dans la communauté pour faire avancer les initiatives en matière de sécurité.

Certains participants se sont demandé si la justice pouvait être rendue dans le cadre du système juridique colonial, car le fait de signaler une victimisation entraîne souvent une victimisation et un traumatisme supplémentaires, ce qui crée un manque de confiance dans le système juridique. Torey Solomon, défenseur des victimes d'agressions sexuelles dans la région de l'Est, a parlé des échecs du système judiciaire pénal pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations :

L'une des choses les plus importantes, c'est la justice, le sentiment qu'il y a en fait un peu de justice à obtenir. À l'heure actuelle, on ne fait absolument pas confiance au système de justice, et encore plus lorsqu'il est question de violence sexuelle.... mais les gens se sentent constamment abandonnés lorsqu'ils font le pas pour obtenir justice dans leur situation. Les gens ne se sentent pas en sécurité parce que c'est comme si des blessures secondaires survenaient. Ils se sont ouverts, ils se sont montrés vulnérables et ont demandé de l'aide pour obtenir justice pour le mal qui leur a été fait, mais on les a laissés tomber.

Torey Solomon, coordonnateur de l'engagement communautaire autochtone,
Skiciniuwisqehs Nuci Kiniluwekemit, Violence sexuelle Nouveau-Brunswick

Ce point de vue a été exprimé par d'autres personnes qui, elles aussi, se demandaient si justice pouvait être rendue dans un système juridique colonial. C'est particulièrement vrai pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ qui signalent de la violence sexiste, comme la violence entre partenaires intimes ou l'agression sexuelle, et qui peuvent faire face à des formes croisées de discrimination dans le signalement en raison de leur sexe, de leur sexualité et en tant que membres des Premières Nations.

Charlotte Hunter Louttit-Kijekijk, ancienne avocate du nord de l'Ontario, a fait état d'expériences positives avec la police, attribuées aux efforts de certains policiers autochtones qui entretenaient des relations étroites avec les Premières Nations dans lesquelles ils travaillaient.

Pendant longtemps, nous avons eu deux Autochtones locaux au sein de la force policière et, vraiment, leur dévouement à la cause [des Autochtones] a permis de faire des progrès, qui perdurent même s'ils sont tous décédés. L'impact que les [policiers autochtones] ont eu sur le service de police ne durera probablement pas éternellement, mais je crois qu'il montre que le fait d'avoir des Autochtones dans ces postes d'autorité crée un changement durable même après leur mandat.

Charlotte Hunter Louttit-Kijekijk, bispirituelle, ancienne avocate spécialisée dans les droits des Autochtones et la violence familiale

Les relations des gens avec la police locale façonnent leur sentiment de sécurité et leur confiance dans le système de justice pénale. Bien que les relations négatives avec la police puissent exacerber les préoccupations en matière de sécurité, on espérait que les initiatives de sécurité dirigées par les Premières Nations pourraient atténuer ces préoccupations.

Dans l'ensemble, le domaine thématique de la justice a été défini par un intérêt à rétablir et à revitaliser les lois et les pratiques de justice des Premières Nations, ce qui comprend des approches réparatrices pour s'attaquer aux préjudices et aux conflits. Le système juridique colonial a entraîné des taux élevés de victimisation et un manque de confiance dans le système juridique pénal colonial. Pour parvenir à la sécurité, il est urgent de s'attaquer aux causes profondes de la criminalisation et de la victimisation, en s'appuyant sur les forces de chacun au sein de la communauté et collectivement en tant que Premières Nations.

Mesure de la justice et indicateurs potentiels

Les participants ont souligné l'importance de la collecte de données propres aux Premières Nations et la nécessité d'améliorer l'accès aux données officielles détenues

par tous les niveaux de gouvernement. Les gouvernements, la police et les services correctionnels disposent déjà d'ensembles de données qui pourraient être utiles. Pour mesurer la justice pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, les participants ont relevé trois domaines thématiques pour des indicateurs potentiels : le rétablissement et la revitalisation des lois des Premières Nations, le système juridique et les causes profondes de la criminalisation et de la victimisation.

Rétablir et revitaliser les lois des Premières Nations

- Les corps policiers non autochtones respectent et appliquent les lois des Premières Nations
- Disponibilité d'options de justice non punitive, comme la justice réparatrice
- Disponibilité de cercles de guérison ou accès à des aînés et à des gardiens du savoir pour les personnes mêlées au système juridique en tant que victimes ou délinquants
- Disponibilité de services d'aide aux victimes
- Connaissance des services d'aide aux victimes (s'ils existent)

Le système juridique

- Relation déclarée avec la police
- Un service de police des Premières Nations ou une représentation des agents de police des Premières Nations au sein de la police
- Statistiques sur la criminalité (taux de victimisation, types d'infractions, taux de condamnation)

Les causes profondes de la criminalisation et de la victimisation

- Les jeunes déclarent avoir des mentors et des modèles positifs
- Aide à la résolution des conflits interpersonnels
- Programmes sociaux pour les jeunes et les enfants
- Disponibilité de programmes de santé mentale et de toxicomanie tenant compte des traumatismes et culturellement pertinents

RELATIONS, PARENTÉ ET IDENTITÉ DES PREMIÈRES NATIONS

Les relations, la parenté et le lien avec l'identité des Premières Nations sont des thèmes récurrents qui sont ressortis des discussions menées dans le cadre de ce projet. Ce

domaine thématique a relevé quatre sous-thèmes qui se chevauchent : l'identité des Premières Nations, les systèmes familiaux, les réseaux de soutien informels et l'exclusion sociale.

Identité des Premières Nations

Les relations et la parenté sont souvent étroitement liées à l'identité des Premières Nations, qui est également étroitement liée à la culture, mais qui devrait être distincte parce qu'elle implique la force et la résilience des relations, ainsi que des liens plus larges avec la communauté. Gina Nagano a décrit l'interconnexion de la communauté à travers les relations, qui est un facteur de protection :

Il s'agit de tisser une tapisserie d'interconnexion avec nos communautés. Il s'agit de forger des relations si fortes qu'elles constituent l'armure de la communauté. En nourrissant la culture unique d'une communauté, en proposant des rassemblements et des espaces partagés et en encourageant la fierté collective, nous créons une sécurité qui fusionne harmonieusement avec la chaleur communautaire. L'espace physique et sécurisé est important, mais une communauté liée par la confiance, la fierté et la cohésion est généralement l'élément indestructible.

Gina Nagano, présidente et spécialiste de la sécurité communautaire
Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in [Traduction]

La connaissance, le lien avec la lignée familiale et le lien avec leur territoire d'origine sont considérés comme des facteurs de protection. Les politiques et les lois ont tenté de perturber les systèmes familiaux des Premières Nations. Par conséquent, de nombreux membres des Premières Nations n'ont pas de liens étroits avec leur nation ou ne connaissent pas leur lignée familiale. Le rétablissement des relations et des liens avec l'identité des Premières Nations peut constituer un facteur de protection pour les personnes qui ont été déconnectées à cause du colonialisme.

Systèmes familiaux et sécurité communautaire

La sécurité est également liée à des liens relationnels forts qui commencent au sein du foyer et de l'unité familiale élargie, ce qui aura un impact sur la sécurité personnelle ainsi que sur la communauté au sens large, comme l'ont décrit les participants :

Tout d'abord, [la sécurité] commence à la maison. Nous avons de nombreux traumatismes intergénérationnels qu'il faudra des années pour réparer. Mais cela commence à la maison. Donc, une fois que vous vous sentez en sécurité en grandissant, vous pouvez espérer trouver un partenaire qui a grandi avec une

expérience similaire. Et vous transmettez cela à vos enfants. Cela commence à la maison, des familles en sécurité forment une communauté en sécurité.

Jeff Meness, sergent-détective, service de police de Kitigan Zibi Anishinabeg

Un autre participant aux entretiens a également souligné l'importance de la sécurité à l'intérieur du foyer, qui contribue à la sécurité générale de la communauté :

On pourrait espérer que la compréhension de la sécurité vienne de l'environnement immédiat, c'est-à-dire des soignants, n'est-ce pas? Mais tout le monde n'a pas cette chance, ce droit de comprendre la sécurité, surtout s'il y a négligence, alcool ou tout autre type d'abus de substances dans le foyer. J'ai toujours eu l'impression que les principaux espaces où l'on peut assurer la sécurité sont les garderies et les programmes scolaires. À quoi ressemblent des relations saines? Qu'est-ce qu'une éducation parentale saine? Enseigner à nos enfants la régulation émotionnelle, toutes ces choses qui, si elles ne sont pas faites tôt, les amèneront à parler de ce qui se passe, n'est-ce pas? Leur idée de la sécurité devrait commencer dans ces espaces sécuritaires. Mais nous savons tous que ces espaces ne sont pas toujours les plus sécuritaires.

Tiffany Dumont, conseillère en toxicomanie et coordonnatrice du bien-être mental, Centre Wanaki

Pour que les communautés soient sûres, il faut que les systèmes familiaux soient résilients et sains. Idéalement, la sécurité commence à la maison et contribuera à assurer la sécurité au niveau de la communauté.

Réseaux de soutien informels

De nombreux participants, en particulier des jeunes, nous ont fait part de l'importance des réseaux de soutien informels pour assurer la sécurité des jeunes. Pour les jeunes, cela se traduit par des tantes et des oncles sur lesquels ils peuvent compter en cas de crise ou lorsqu'ils ont besoin d'être guidés. L'une des jeunes leaders interrogées a expliqué qu'en cas de violence, elle et ses pairs s'appuieraient sur des réseaux de soutien informels, notamment les aînés et les gardiens du savoir, plutôt que sur la police, ce qui témoigne des réseaux informels qui se développent et de la méfiance à l'égard du système juridique pour répondre aux préjudices.

Je ne pense pas qu'aucun d'entre nous n'appellerait vraiment la police s'il était victime de violence. Je pense que nous avons un groupe de discussion [groupe de pairs autochtones] et ensuite, généralement, l'un des assistants ou l'un d'entre eux,

[les animateurs de jeunesse] les contactent. Nous avons également des gardiens du savoir. Il y a donc des gardiens du savoir et des aînés, mais aussi des tantes et des oncles, qui sont des personnes âgées de plus de 35 ans. ... Je ne pense pas qu'ils appelleraient la police. Je pense que si c'était le cas, ils appelleraient une ligne d'assistance ou quelque chose comme ça.

Harmony Eshkawkogan, aide auprès des jeunes de l'Assembly of Seven Generations

Les réseaux informels tels que les « réseaux de murmures » ont permis de se protéger mutuellement des personnes nuisibles au sein de la communauté ou des travailleurs des organisations d'aide, comme l'a expliqué Harmony :

Nous avons un énorme réseau de murmures [...] Par exemple, beaucoup d'hommes essaient de venir à nos événements, à nos danses en rond, et essaient de rencontrer des jeunes filles, ou sont trop amicaux. C'est là que tous les oncles et tantes savent qui est qui, peut-être qu'un autre jeune s'est confié à eux. C'est ainsi que nous nous appuyons sur notre réseau de murmures.

Harmony Eshkawkogan, jeune aide de l'Assembly of Seven Generations

Ces réseaux de soutien informels sont importants pour apporter un soutien et partager des informations qui peuvent mettre les autres à l'abri de situations préjudiciables.

Exclusion sociale

L'exclusion sociale a été fréquemment citée comme un obstacle à la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Les participants ont noté que l'exclusion sociale était particulièrement préoccupante pour les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ qui peuvent être victimes d'exclusion sociale, ce qui les place dans des situations dangereuses. Le domaine thématique de la culture traite également de l'exclusion de la communauté 2ELGBTQQIA+, puisque les personnes 2ELGBTQQIA+ déclarent se sentir exclues des espaces culturels, des cérémonies et des enseignements. La sécurité des personnes 2ELGBTQQIA+ exige que l'identité des Premières Nations ainsi que leur identité sexuelle et de genre soient honorées et respectées. Des efforts sont en cours pour créer des relations solides et des espaces sûrs pour les personnes 2ELGBTQQIA+ dans les Premières Nations, comme nous l'a dit une aide auprès des jeunes :

Ma communauté a commencé à organiser une petite parade de la fierté il y a un an ou deux. C'est vraiment super que la prochaine génération se dise, ok, je vais commencer ça même si je suis dans une réserve et même s'il y a une petite

communauté, mais vous savez, il y a un petit groupe de personnes qui veulent que les gens sachent qu'ils sont là dans la communauté.

Harmony Eshkawkogan, aide auprès des jeunes de l'Assembly of Seven Generations

Dans l'ensemble, la sécurité des membres des Premières Nations 2ELGBTQQIA+ par rapport à la parenté, à l'appartenance et à l'identité doit être explorée davantage. Les travaux futurs dans ce domaine doivent être menés en partenariat avec les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. D'autres populations, comme celles qui ont été criminalisées, qui consomment des substances ou qui sont sans abri, peuvent également connaître divers degrés d'exclusion sociale, ce qui peut les empêcher de recevoir le soutien dont elles ont besoin et avoir une incidence sur leur lien avec leur Première Nation.

En résumé, des relations solides, saines et résilientes sont essentielles à la sécurité. La sécurité peut être compromise par l'exclusion sociale, qui est souvent liée à des croyances discriminatoires à l'égard des personnes qui consomment des substances et à des stéréotypes ancrés dans l'homophobie, la transphobie, le sexisme et le racisme. Il est essentiel de s'attaquer à l'exclusion sociale pour garantir la sécurité de tous les membres des Premières Nations. Les relations sont profondément liées aux relations familiales et de parenté, ainsi qu'à l'identité des Premières Nations et au lien avec la communauté au sens large, ce qui est abordé dans la section suivante.

Mesurer les relations, la parenté et l'identité des Premières Nations

Le domaine thématique des relations, de la parenté et de l'identité des Premières Nations a été identifié lors de l'étape d'analyse des données. Par conséquent, les participants n'ont pas commenté ce thème en particulier lorsqu'ils ont été interrogés sur les mesures et les indicateurs. Des travaux supplémentaires seront nécessaires pour étayer la validité des indicateurs proposés ci-dessous. Une étude similaire menée auprès des communautés Māori en Nouvelle-Zélande a relevé un domaine thématique similaire, et ce travail a suggéré plusieurs indicateurs qui pourraient également être utiles pour mesurer la sécurité des Premières Nations à travers le Canada (Wilson, Jackson et Herd, 2016). Dans cette étude, les participants ont estimé que l'établissement de relations solides, en particulier entre les jeunes, pouvait être utile pour la prévention de la criminalité et l'amélioration de la sécurité de la communauté (Wilson, Jackson et Herd, 2016).

Les indicateurs potentiels abordés par les participants à Wilson, Jackson et Herd (2016) incluent :

- Lien avec la famille et connaissance de sa famille
- Frère ou sœur plus âgé(e), tante ou cousin(e) qui peut fournir des conseils et du soutien
- Ils peuvent compter sur le soutien de certaines personnes
- Réseaux de soutien par les pairs pour les jeunes
- Disponibilité de programmes pour des relations saines et des compétences en matière de résolution des conflits

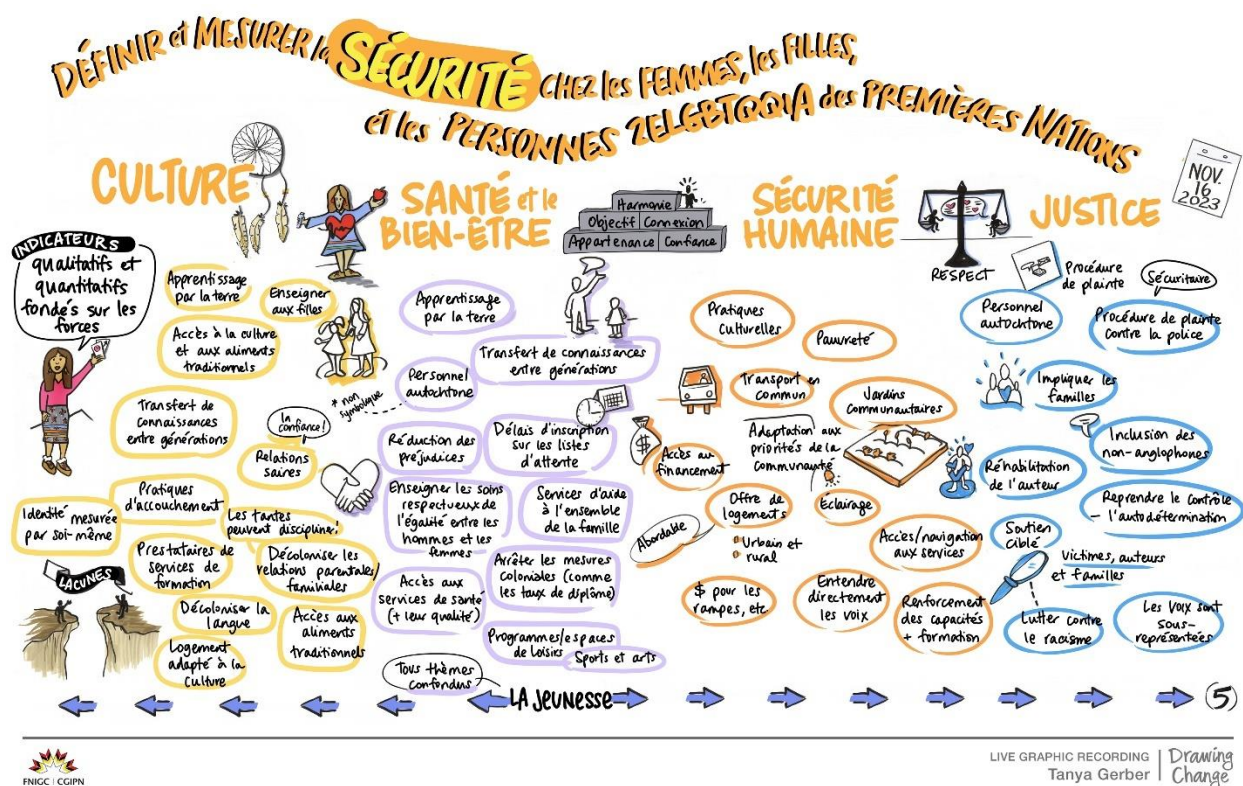


Figure 7. Enregistrement graphique des indicateurs pour les domaines thématiques

RÉSUMÉ : DÉFINIR LA SÉCURITÉ

Cette section présente une vue d'ensemble des cinq domaines thématiques identifiés lors des entretiens et de la réunion technique. Les cinq domaines thématiques que sont la culture, la santé et le bien-être, la sécurité humaine, la justice et les relations, la

parenté et l'identité des Premières Nations sont étroitement liés et constituent une base solide pour définir la sécurité des femmes, des filles et des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Pour chaque domaine thématique, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ont été proposés comme point de départ. Comme il s'agit d'un projet exploratoire, il appartient à chaque Première Nation de déterminer les indicateurs qui sont significatifs pour elle et qui pourraient déboucher sur des données exploitables pour améliorer la sécurité. Les indicateurs fournis ne sont pas définitifs et sont destinés à évoluer en fonction des besoins des Premières Nations. La section suivante explore les meilleures méthodes et cadres méthodologiques pour mesurer la sécurité des Premières Nations.

MÉTHODES ET MÉTHODOLOGIES DE RECHERCHE

Interrogés sur les méthodes de recherche les plus importantes pour mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, les participants ont souligné l'importance de concevoir la recherche en collaboration avec les Premières Nations afin de s'assurer que les questions de recherche reflètent le contexte, les priorités et les besoins des Premières Nations locales. Cela pourrait se faire en adoptant une méthodologie de recherche participative menée dans la communauté (RPMC), qui garantit l'inclusion de la communauté tout au long du cycle de vie de la recherche et a pour objectif explicite de créer des connaissances qui bénéficieront directement à la communauté (Funnell et coll., 2020; Holkup et coll., 2004).

De nombreux participants ont estimé qu'il était utile d'utiliser une approche mixte combinant des données qualitatives et quantitatives. De nombreux participants ont reconnu l'intérêt de collecter des données quantitatives à partir d'enquêtes, mais, dans l'ensemble, les participants ont préféré les données qualitatives. Les données qualitatives issues d'entretiens, de cercles de partage ou de groupes de discussion sont précieuses, car elles peuvent apporter un contexte local et des nuances aux données quantitatives, comme l'ont décrit deux des participants aux entretiens :

Les données relatives à la population ont leur place et leur importance, mais... les autres éléments, l'environnement, les entretiens, les histoires sont tout aussi importants. Je pense qu'un équilibre entre plusieurs méthodes différentes pourrait être une bonne approche.

Harmony Eshkawkogan, aide auprès des jeunes de l'Assembly of Seven Generations

Les enquêtes peuvent nous mener jusqu'à un certain point, mais seulement jusqu'à un certain point, n'est-ce pas. L'une des choses auxquelles je pense toujours lorsque je réfléchis à l'enquête [sur les FFADA] est la manière dont les propos des gens – comme une analyse réelle de ce qu'ils ont dit, une analyse de contenu – ont été beaucoup plus éclairants ou perspicaces que n'importe quelle enquête. Il s'agira d'une situation de méthodologie mixte. Il y a de la place pour une enquête, en particulier pour l'identification [du] quoi, ce qui me semble utile.

Karine Duhamel, ancienne directrice de recherche, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Les participants aux entretiens qui travaillaient dans le domaine de la recherche, du leadership, de la défense des intérêts, des politiques et de l'élaboration de programmes étaient plus susceptibles d'identifier un besoin d'amélioration des données quantitatives. De leur point de vue, les données quantitatives pourraient aider à plaider auprès des gouvernements en faveur des services, des ressources et de la planification des services. Les données quantitatives peuvent être utiles pour obtenir un financement, car elles permettent de démontrer clairement les besoins et les succès du programme. Il existe peut-être déjà des ensembles de données qui pourraient être utiles pour mesurer la sécurité, comme les données administratives détenues par les organisations gouvernementales concernant les systèmes de justice, de soins de santé, de protection de l'enfance et d'éducation, ainsi que les données collectées par le CGIPN et d'autres gouvernements et organisations des Premières Nations.

Tout en reconnaissant les besoins et les utilisations des données quantitatives, les participants ont souligné l'importance d'intégrer les visions du monde et les connaissances des Premières Nations à toutes les étapes de la recherche. Il existe également une forte volonté d'intégrer les traditions et les récits autochtones dans la méthodologie et les méthodes de recherche. Les participants ont donné de nombreux exemples de la manière dont cela pouvait se faire, notamment des cercles de partage, des cercles d'artisanat, des histoires traditionnelles et un apprentissage multidirectionnel entre les chercheurs et les participants, permettant la cocréation de questions de recherche, l'analyse et un retour d'information continu sur les résultats.

Ces travaux peuvent être utilisés pour soutenir l'intégration des modes de connaissance des Premières Nations dans les recherches futures. Une suggestion récurrente a été l'utilisation d'Etuaptmuk, qu'on appelle aussi l'approche à double perspective, et qui fait référence à l'incorporation des forces des connaissances et des modes de connaissance des Premières Nations et des forces des systèmes de connaissance occidentaux (Marshall et coll., 2018). L'autre suggestion était l'espace éthique, qui permet également aux perspectives culturelles et sociétales distinctes des sociétés autochtones et occidentales de s'engager les unes avec les autres (Ermine, 2007). Cela pourrait se

faire en combinant les méthodologies de recherche occidentales avec les connaissances et les pratiques culturelles des Premières Nations, comme les contes, les cercles de partage et les fêtes. Par exemple, un participant à l'entretien a parlé d'un projet intégrant les Enseignements des Sept Grands-Pères dans la méthodologie de recherche en tant que piliers de la collecte de données sur les expériences des jeunes dans le système juridique pénal. On a demandé aux jeunes comment ils avaient vécu chacun des Enseignements des Sept Grands-Pères par rapport à leur expérience du système judiciaire pénal. Dans l'ensemble, les connaissances, la culture et les enseignements des Premières Nations doivent être intégrés à la collecte de données tout au long du cycle de vie du projet.

Méthodes de collecte des données

Le cycle de vie d'un projet de recherche comporte trois phases distinctes de collecte de données :

- 1) Planification de la collecte de données
- 2) Collecte de données
- 3) Étape postérieure à la collecte de données

Cette section décrit chaque phase et la manière dont les connaissances, la culture et les enseignements des Premières Nations peuvent être intégrés à chaque phase.

Phase : planification de la collecte des données

La préparation et la planification de la collecte des données ont été considérées comme fondamentales pour garantir que toute collecte de données soit effectuée d'une manière éthique et conforme aux valeurs des Premières Nations, et qu'elle apporte un bénéfice direct aux participants et/ou aux Premières Nations. La phase de planification ne doit pas être précipitée et nécessite un temps et un budget suffisants pour garantir un engagement significatif en vue d'établir des partenariats solides et un climat de confiance. La **figure 9** présente un résumé général des points clés soulevés par les participants concernant les considérations spéciales relatives à la collecte de données, dont un grand nombre ont également été reflétées dans les entretiens.

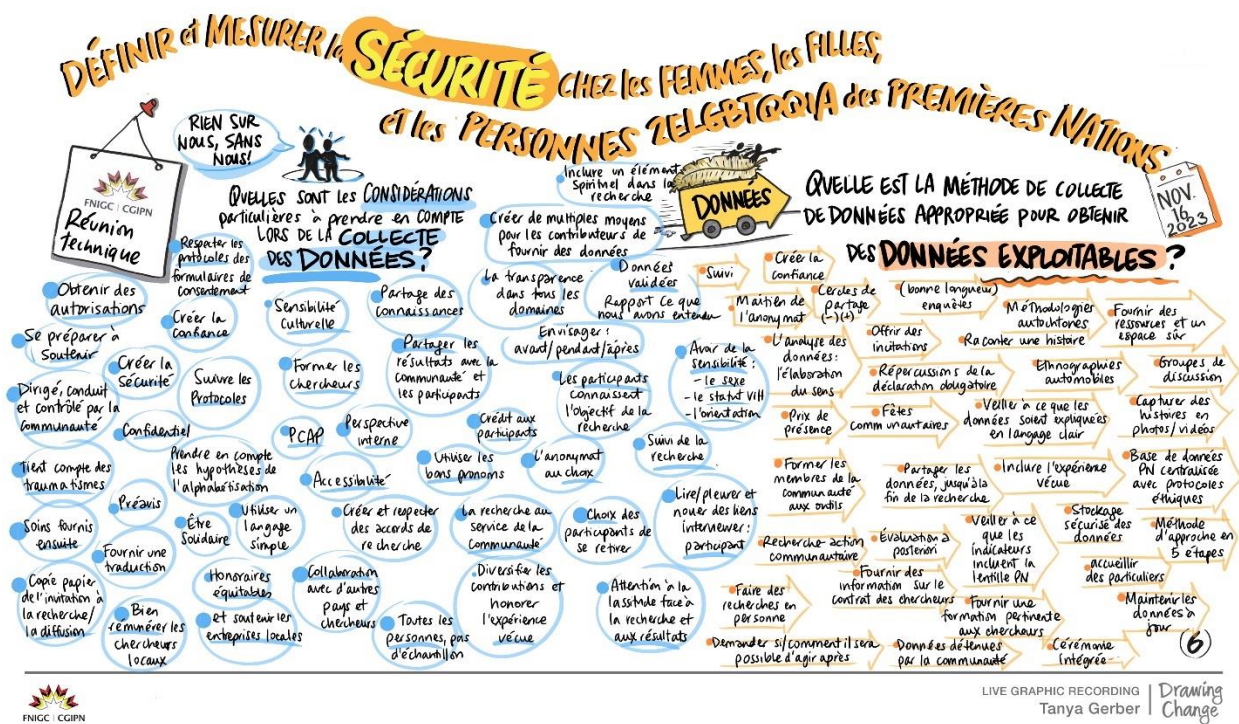


Figure 8. Enregistrement graphique des considérations relatives à la collecte de données et aux données exploitables

Plusieurs recommandations ont été formulées pour la phase de planification du projet :

- Communiquer les objectifs de la recherche en langage clair
- Comprendre les pratiques culturelles de la Première Nation afin de garantir la sensibilité tout au long du projet
- Tenir des discussions continues sur la raison d’être du projet, l’utilisation des données et les avantages qu’elles représentent pour les Premières Nations et leurs membres
- Donner une notification préalable du projet par le biais d’annonces communautaires, de médias sociaux et de dépliants sur le projet
- Adapter les communications à différentes populations telles que les personnes âgées, la communauté 2ELGBTQQIA+ et les jeunes, qui se sentent souvent exclus des efforts d’engagement
- Établir des protocoles de consentement éclairé pertinents et fondés sur la communauté
- Respecter le temps imparti aux participants dans le processus d’engagement et dans la conception des méthodes de collecte de données

- Assurer une communication claire sur la vision du projet et sur la manière dont les données seront utiles à la communauté
- Élaborer un plan clair sur la manière dont les données seront utilisées et sur les données qui seront mises à la disposition de la Première Nation (données brutes, rapport final, données agrégées) en partenariat avec la Première Nation

Phase : collecte de données

Plusieurs recommandations ont été formulées pour la collecte de données :

- Rémunérer les participants pour leur temps et leurs connaissances
- Maintenir la confidentialité des participants
- Adopter des pratiques de collecte de données tenant compte des traumatismes et tenir des séances d'information avec les participants
- Assurer la diversité des méthodes de recrutement (en personne, en ligne) et de l'échantillonnage des participants, y compris des groupes démographiques souvent exclus tels que les personnes âgées, les jeunes, les consommateurs de substances psychoactives et les personnes 2ELGBTQQIA+
- Respecter le consentement continu et éclairé des participants

Un délégué de la réunion technique a formulé ces recommandations sur le processus de recherche sous l'angle de l'autonomisation des membres des Premières Nations qui consacrent du temps et de l'énergie à participer à ce travail. Il est important de permettre aux participants individuels de se retirer de la collecte de données ou de supprimer leurs données s'ils décident de ne plus participer :

Nous devons responsabiliser les personnes auprès desquelles nous collectons les données – leur donner la possibilité de se retirer à tout moment ou de reprendre leurs données.

Délégué à la réunion technique

Phase : étape postérieure à la collecte de données

Après la collecte des données et l'analyse préliminaire, il faut procéder à la validation et à la vérification des données pour s'assurer que l'interprétation correspond aux perspectives de chaque Première Nation. Tout comme le budget pour les phases de planification, il faut également prévoir un budget suffisant pour un processus de vérification après la collecte des données et pour s'assurer que les données et les connaissances sont restituées aux participants. Cela renforcera également la crédibilité des résultats et la responsabilité des chercheurs à l'égard des partenaires et

collaborateurs des Premières Nations. Les suggestions pour la vérification des données comprenaient des cercles de partage et des séances d'échange de connaissances.

L'établissement de relations à long terme pour la collecte de données longitudinales a également suscité un intérêt. Les données longitudinales sont définies comme des observations répétées des mêmes choses à différents moments. Les données longitudinales sont collectées à plusieurs moments dans le temps, ce qui peut prendre plusieurs formes différentes, telles que les données de tendance, qui peuvent porter sur deux périodes historiques, ou les données de cohorte, qui permettent des comparaisons entre deux groupes (Jargowsky & Yang, 2005). Les données longitudinales sur la sécurité propres aux Premières Nations pourraient aider à suivre l'évolution des besoins en matière de sécurité et à identifier les points forts. La collecte continue de données pourrait également permettre d'identifier les nouvelles tendances et de combler les lacunes dans les services, le cas échéant. Il a également été suggéré qu'il pourrait être utile de disposer d'un référentiel de différents produits de connaissance, tels que des ensembles de données ou des rapports créés à partir des données collectées, afin de montrer comment les données sont utilisées.

Ce qui est d'une importance cruciale, on espère que l'amélioration des données propres aux Premières Nations pourrait être utile pour promouvoir un financement durable, des changements de politiques et la responsabilisation des systèmes. Toutes les données recueillies doivent être exploitables, c'est-à-dire qu'elles doivent être utiles et pertinentes pour les Premières Nations afin de faire progresser les priorités des Premières Nations et l'allocation des ressources.

À l'issue de la réunion technique, les participants ont été interrogés sur ce que serait la réussite grâce à l'amélioration de la recherche en matière de sécurité (**Figure 10**). Les thèmes récurrents étaient le financement durable, les changements structurels, l'éducation, l'action, la transparence et, surtout, l'arrêt des disparitions et des meurtres de femmes et de filles autochtones et de personnes de diverses identités de genre.

Recommendations for future research in relation to safety: What desired outcomes/success factors do you envision?
 Wordcloud Poll 81 responses 36 participants



slido

Figure 9. Sondage Slido : Recommandations pour les recherches futures sur la sécurité
 Réponses: financement durable, éducation, changements structurels, responsabilité, changements législatifs, action, transparence, fin de FF2+ADA, foyers sûrs dans la communauté, durabilité, DNUDPA, participation des parties prenantes, suivi, résultats, inclusion, bien-être, tangibilité, changement systémique, solutions durables, suivi des victimes/survivants/familles, responsabilité des systèmes, communication, mesures concrètes, soutien, changements systémiques

CONCLUSION

En réponse à la stratégie de données du SGTD (2021), le CGIPN a entrepris un projet exploratoire de deux ans axé sur la définition et la mesure de la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. L'objectif du projet était de commencer à imaginer une définition de la sécurité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ au sein des Premières Nations et d'explorer comment la sécurité pourrait être mesurée à partir d'une approche basée sur les forces. Ce projet exploratoire a démontré que la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations est une priorité. L'héritage de la colonisation et des traumatismes intergénérationnels a eu d'importantes conséquences sociales, juridiques et politiques qui ont fait que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations ont subi des taux de victimisation disproportionnés. Cet héritage a contribué au génocide des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones disparues et assassinées. Malgré

cela, les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations ont fait preuve d'une grande résilience et sont souvent à la tête de mouvements visant à garantir la sécurité au Canada et dans le monde.

Le rapport final sur les FFADA et le sous-groupe de travail sur les données qui a suivi se sont appuyés sur quatre domaines thématiques : la culture, la santé et le bien-être, la sécurité humaine et la justice. Grâce à une collecte technique et à 20 entretiens qualitatifs semi-structurés, nous avons trouvé des preuves de la validité de ces quatre domaines thématiques pour définir et mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Nous avons également introduit un thème supplémentaire, celui des relations, de la parenté et de l'identité des Premières Nations, à partir des entretiens qualitatifs et des discussions de la réunion technique. Ce domaine thématique est apparu en raison du lien étroit entre les liens avec la famille, la communauté et l'identité chez les femmes et les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, qui peuvent être des facteurs de protection. Bien que ce domaine thématique soit profondément lié au domaine thématique de la culture, il est également distinct. car il aborde une notion plus large des relations et de la formation de l'identité. Pris ensemble, les cinq domaines thématiques sont profondément interconnectés et jouent tous un rôle important dans la promotion de la sécurité. En conséquence, il n'y a pas eu d'accord sur une définition unique de la sécurité, mais les participants ont clairement indiqué que la sécurité était holistique et qu'elle comprenait un large éventail d'éléments enchevêtrés. En outre, la sécurité est souvent un *sentiment* fluide et influencé par une grande constellation de facteurs plutôt qu'une entité statique qui peut être facilement définie ou mesurée.

L'analyse documentaire, la réunion technique et les entretiens qualitatifs ont également fourni des indices sur les indicateurs possibles pour mesurer la sécurité dans les cinq domaines thématiques identifiés. Les points de vue ont varié sur les types de données qui seraient les plus utiles pour mesurer la sécurité, et des discussions ont eu lieu sur les données préexistantes qui pourraient être utiles pour mesurer la sécurité, telles que les données collectées par le système judiciaire ou par Statistique Canada. Il reste encore beaucoup à faire pour faire progresser la souveraineté des Premières Nations en matière de données. Il est essentiel d'améliorer les données pertinentes et accessibles aux Premières Nations afin d'éclairer la planification de la sécurité, l'allocation des ressources et les politiques.

Dans l'ensemble, toute recherche future sur la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations devrait adopter une approche fondée sur les forces, qui ne se concentre pas uniquement sur les expériences de violence ou les déficits des personnes ou des communautés des Premières Nations. Une approche

fondée sur les forces met l'accent sur les facteurs de protection et les forces des individus et des communautés. En outre, les discussions qui ont eu lieu tout au long du projet ont souligné la nécessité d'intégrer davantage les méthodologies et les perspectives des Premières Nations tout au long du cycle de vie du processus de collecte des données, afin que la recherche soit pertinente pour les visions du monde des Premières Nations et que les diverses communautés des Premières Nations puissent voir des actions et des avantages tangibles à participer à la recherche sur la sécurité de leurs communautés.

RÉFLEXIONS SUR LE PROJET

Pendant toute la durée du projet, le CGIPN et les consultants ont mené une réflexion continue sur la façon de définir et de mesurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Il s'agissait d'une entreprise ambitieuse, comme le montre l'ensemble du rapport, en raison de la complexité de la sécurité, qui englobe un large éventail de facteurs, dont beaucoup sont interconnectés et difficiles à dissocier. Jusqu'à présent, la plupart des travaux sur la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations s'étaient concentrés sur l'évaluation, la prévention et la réponse à la violence fondée sur le sexe. Le présent projet ne s'est pas concentré sur la sécurité en tant que simple absence de violence, mais a présenté une compréhension plus complète de la sécurité dans une perspective fondée sur les forces. Cela ne signifie pas que les menaces pour la sécurité sont ignorées ou minimisées, mais plutôt que l'accent n'est pas mis exclusivement sur la violence ni sur la prévention de la violence. Cela a été fait intentionnellement pour reconnaître la complexité de la sécurité et le fait que tous les peuples des Premières Nations la méritent. Dans l'ensemble, nous estimons qu'il est utile d'adopter une approche fondée sur les forces, en considérant que la sécurité ne se résume pas à l'absence de violence. Comme il s'agit d'un nouveau terrain à explorer, nous avons voulu partager certaines de nos réflexions et des enseignements tirés de ce projet afin de guider éventuellement d'autres Premières Nations, organisations ou individus qui souhaitent poursuivre ce travail.

Il y a une longue histoire de gouvernements et d'universitaires qui ne sont pas des Premières Nations et qui utilisent des membres des Premières Nations comme sujets de test sans leur consentement (CGIPN, 2019). Par conséquent, une grande partie de ce qui a été écrit sur les Premières Nations provient d'une perspective coloniale qui peut perpétuer des stéréotypes préjudiciables. En outre, les données collectées auprès des Premières Nations n'ont jamais bénéficié matériellement aux Premières Nations ou à leur population (CGIPN, 2019). Nous avons remarqué que certains délégués des Premières Nations présents à la réunion technique hésitaient à collecter des données ou

à faire avancer des projets de recherche. Il est essentiel que les organisations telles que le CGIPN ou d'autres qui souhaitent se lancer dans ce type de recherche consacrent du temps à l'établissement de relations et fassent preuve de transparence quant aux objectifs de la collecte de données. Bien que ce projet ait permis de recueillir des données susceptibles d'éclairer la collecte future de données, les participants ont exprimé des préoccupations valables quant aux intentions du projet et à la manière dont les données, si elles étaient collectées, seraient utilisées. Nous insistons sur l'importance de nouer des relations, même pour les projets menés par les Premières Nations.

Ce projet a permis de recueillir des données sur la meilleure façon de collecter des données à l'avenir, et nous avons reçu des commentaires utiles de la part des participants aux entretiens et des délégués à la réunion technique sur la façon dont les projets de recherche appliquée tels que celui-ci pourraient être encadrés et abordés. Certains participants ont estimé que l'utilisation des indicateurs quantitatifs suggérés par le SGTD comme cadre était trop restrictive et ne permettait pas aux définitions ou aux indicateurs d'émerger de manière organique. L'approche déductive a été utilisée pour s'appuyer sur les travaux existants et structurer la réunion technique plutôt que de partir de zéro. Lors de l'organisation d'un grand rassemblement visant à faire avancer les programmes de recherche, il est toujours difficile de ne pas être trop normatif tout en fournissant une structure. En outre, il était important pour nous d'honorer le travail déjà accompli par l'Enquête sur les FFADA ainsi que par le SGTD, ainsi que par d'autres organisations telles que l'AFAC.

L'autre sujet de réflexion de notre équipe tout au long du projet a été la meilleure façon d'intégrer les méthodologies des Premières Nations dans le cycle de vie du projet. Nos perspectives ont été façonnées par les délégués présents à la réunion technique et par les entretiens, qui ont permis de recueillir une grande diversité de points de vue valables. Respecter la diversité des points de vue sur la conception et la méthodologie de la recherche peut s'avérer difficile. Par exemple, un participant à la réunion technique a indiqué qu'il ne voyait pas l'intérêt d'une analyse documentaire ou de données quantitatives et qu'il estimait que la réunion aurait dû se concentrer sur les expériences individuelles. Par ailleurs, d'autres participants apprécient la collecte de données quantitatives et considèrent les données comme un outil essentiel pour améliorer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Par conséquent, certaines de ces différences de points de vue ne peuvent être résolues dans le cadre d'un seul projet. Les travaux futurs sur la sécurité nécessiteront une multiplicité d'approches et de projets pour commencer à saisir la complexité de la définition de la sécurité. Dans l'ensemble, nous considérons qu'il est utile de faire avancer les travaux qui portent sur la sécurité des femmes, des filles et des

personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, et nous espérons que d'autres Premières Nations, chercheurs et organisations continueront à faire avancer ces travaux à l'avenir.

RÉFÉRENCES

- Blackstock, C. (2007). Residential schools: Did they really close or just morph into child welfare? *Indigenous Law Journal*, 6(1), 71–78.
- Bombay, A., Matheson, K., & Anisman, H. (2014). The intergenerational effects of Indian Residential Schools: Implications for the concept of historical trauma. *Transcultural Psychiatry*, 51(3), 320–338.
<https://doi.org/10.1177/1363461513503380>
- Capobianco, L. (2009). *Community safety and Indigenous Peoples: Sharing knowledge, insights and action*. International Centre for the Prevention of Crime. https://icpc-icpc.org/wp-content/uploads/2019/08/Community_Safety_and_Indigenous_Peoples_ANG.pdf
- Dieter, C. et Rude, D. (2005). *Human security and Aboriginal women in Canada*. Status of Women Canada. <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cn000032204761-eng.pdf>
- Ermine, W. (2007). The ethical space of engagement. *Indigenous Law Journal*, 6(1), 193–201.
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2019). First Nations data sovereignty in Canada. *Statistical Journal of the IAOS*, 35(1), 47–69.
<https://doi.org/10.3233/SJI-180478>
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2020). *Strengths-based approaches to Indigenous research and the development of well-being indicators*.

First Nations Information Governance Centre. https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FNIGC-Research-Series-SBA_v04.pdf

Fox, P. (2018). *Indigenous health indicators: A participatory approach to co-designing indicators to monitor and measure First Nations health* (pp. 1–36). The Alberta First Nations Information Governance Centre.

<https://www.afnigc.ca/main/includes/media/pdf/digital%20reports/Indigenous%20Health%20Indicators.pdf>

Funnell, S., Tanuseputro, P., Letendre, A., Bearskin, L. B. et Walker, J. (2020). “Nothing about us, without us.” How community-based participatory research methods were adapted in an indigenous end-of-life study using previously collected data: Erratum. *Canadian Journal on Aging*, 39(2), 330.

<https://doi.org/10.1017/S0714980819000783>

Grey, K., Putt, J., Baxter, N. et Sutton, S. (2016). Bridging the gap both-ways: Enhancing evaluation quality and utilisation in a study of remote community safety and wellbeing with Indigenous Australians. *Evaluation Journal of Australasia*, 16(3), 15–24.

Holkup, P. A., Tripp-Reimer, T., Salois, E. M., & Weinert, C. (2004). Community-based participatory research: An approach to intervention research with a Native American community. *Advances in Nursing Science*, 27(3), 162–175.

<https://doi.org/10.1097/00012272-200407000-00002>

Jargowsky, P. A. et Yang, R. (2005). Descriptive and inferential statistics. In *Encyclopedia of Social Measurement* (pp. 659–668). <https://doi.org/10.1016/B0-12-369398-5/00145-6>

- Kuokkanen, R. et Sweet, V. (2020). Indigenous security theory. In G. H. Gjørv, M. Lanteigne et H. Sam-Aggrey (Eds.), *Routledge Handbook of Arctic Security*. Routledge.
- Marshall, M., Marshall, A. et Bartlett, C. (2018). Two-eyed seeing in medicine. In M. Greenwood, S. De Leeuw et N. M. Lindsay (Eds.), *Determinants of indigenous peoples' health: Beyond the social* (pp. 16–24). Canadian Scholars Press.
- FFADA. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, volume 1a*. Groupe de travail FFADA. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>
- FFADA2EPLUS. (2021). *Créer de nouvelles voies pour les données (« La stratégie des données du plan d'action national »)* (pp. 1–80). FFADA2EPLUS. https://mmiwg2splus-nationalactionplan.ca/wp-content/uploads/2021/06/The-2021-National-Action-Plan-Data-Strategy_EN.pdf
- AFAC. (2023). *Qualitative indicators in a MMIWG2S+ data strategy*. https://nwac.ca/assets-documents/Qualitative-Indicator-MMIWG2S_2023-05-19-183529_qqho.pdf
- AFAC. (s.d.a). *Indian Act*. Native Women's Association of Canada. [https://nwac.ca/policy/indian-act#:~:text=Under%20the%20Indian%20Act%2C%20Indigenous,%2C%20cultural%20identity%2C%20and%20belonging;%20AFAC%20\(Feb%202015,%202022\).%20Ongoing%20Indian%20Act%20Inequality%20Issues%20-%20Enfranchisement](https://nwac.ca/policy/indian-act#:~:text=Under%20the%20Indian%20Act%2C%20Indigenous,%2C%20cultural%20identity%2C%20and%20belonging;%20AFAC%20(Feb%202015,%202022).%20Ongoing%20Indian%20Act%20Inequality%20Issues%20-%20Enfranchisement)

- AFAC. (s.d.b). *Safety definitions report*. Native Women's Association of Canada.
https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/12-Aug-Safety_Definitions_Report.pdf
- Thunderbird Partnership Foundation. (2020). *Indigenous wellness framework reference guide*. <https://www.thunderbirdpf.org/IWF>
- UN Women. (s.d.). *Frequently asked questions: Types of violence against women and girls*. United Nations. <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/faqs/types-of-violence>
- Vancouver Coastal Health. (2016). *Women's health and Safety in the downtown East Side*. <https://www.vch.ca/en/media/14471>
- Wilson, D., Jackson, D. et Herd, R. (2016). Confidence and connectedness: Indigenous Māori women's views on personal safety in the context of intimate partner violence. *Health Care for Women International*, 37(7), 707–720.
<https://doi.org/10.1080/07399332.2015.1107069>
- Wilson, D., Mikhaere-Hall, A., Sherwood, J., Cootes, K. et Jackson, D. (2019). *Wāhine Māori: Keeping safe in unsafe relationships*. Taupua Waiora Māori Research Centre.
https://niphmhr.aut.ac.nz/__data/assets/pdf_file/0011/330302/REPORT_E-Tu-Wahine,-E-Tu-Whanau-Wahine-Maori-keeping-safe-in-unsafe-relationships.pdf
- Organisation mondiale de la santé. (s.d.). *Social determinants of health*.
https://www.who.int/health-topics/social-determinants-of-health#tab=tab_1

ANNEXES

ANNEXE A : INDICATEURS QUANTITATIFS SUGGÉRÉS PAR LE SGTD

Culture Accès aux aliments traditionnels Accès à la spiritualité/cérémonie Lien avec la culture pour les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées Sentiment d'appartenance/identité Maintien et revitalisation de la langue Mentorat culturel	Santé et bien-être Auto-évaluation de la santé Accès aux services de santé Perception des relations saines Distance des services Auto-évaluation du bien-être mental Accès à la terre Accès aux médecines traditionnelles et aux guérisseurs
Sécurité humaine Taux d'emploi Taux d'obtention du diplôme Accès à l'éducation et à la formation Accès à Internet à large bande Pauvreté Transport Conditions de logement Espaces sécuritaires/refuges Autres mesures de sécurité communautaire et d'aide sociale Insécurité alimentaire Accès aux systèmes traditionnels de protection Industries dans les communautés	Justice Forces de police autochtones ou liens entre les forces de l'ordre et la communauté Formation du personnel de la justice Personnel judiciaire autochtone Affaires portées devant les tribunaux/arrestations Confiance dans le système Programmes de justice réparatrice/traditionnelle Programmes d'intervenants pivots Questions propres aux personnes 2ELGBTQQIA

ANNEXE B : GUIDE D'ENTRETIEN

1. Le CGIPN étudie actuellement la façon dont la sécurité est définie et mesurée au sein des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations. Quelles ont été vos premières impressions lorsque vous avez entendu ceci?
2. Comment comprenez-vous le terme « sécurité »?
3. Veuillez nous faire part de vos réflexions sur l'importance de la collecte d'informations sur la sécurité au sein des communautés des Premières Nations.
4. Pouvez-vous identifier des lacunes en termes de données/connaissances mises à la disposition des chercheurs et des communautés?
5. Quels sont les sujets/domaines thématiques à prendre en compte lors de l'examen de la sécurité dans les communautés des Premières Nations? (p. ex. l'environnement, la santé, la justice, le logement et le sans-abrisme, La traite des êtres humains, la protection de l'enfance, la violence)
6. Y a-t-il d'autres considérations importantes à prendre en compte lors de la conceptualisation de la recherche sur la sécurité parmi les Premières Nations?
7. Y a-t-il des processus de recrutement particuliers que vous recommanderiez lorsque vous interagissez avec les femmes et les filles et les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations?
8. Avez-vous des idées sur les types d'indicateurs qui pourraient être utilisés pour évaluer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations?

9. Comment mesurer ces indicateurs de sécurité? (p. ex. dans un sondage, à l'aide d'une échelle de 1 à 5, une liste de points à vérifier, des réponses ouvertes)

10. Quelles méthodes vous semblent les plus appropriées pour collecter ces informations? (p. ex. sondage, cercles de partage, échantillon aléatoire, échantillon ciblé)

ANNEXE C : PARTICIPANTS AUX ENTRETIENS QUALITATIFS

1. Amy Edward
2. Angela Miljour
3. Anonyme
4. Barbara Frazer
5. Carol Hopkins
6. Chanel Blouin
7. Charlotte Hunter Louttit-Kijekijk
8. Gina Nagano
9. Harmony Eshkawkogan
10. Jeff Meness
11. Jessica Lee
12. Karine Duhamel
13. Maisie Smith
14. Marion Crowe
15. Rebekah Erderer
16. Sarah Kriekle
17. Torey Solomon
18. Tiffany Dumont
19. Winter Dawn Lipscombe
20. Kai Zamora